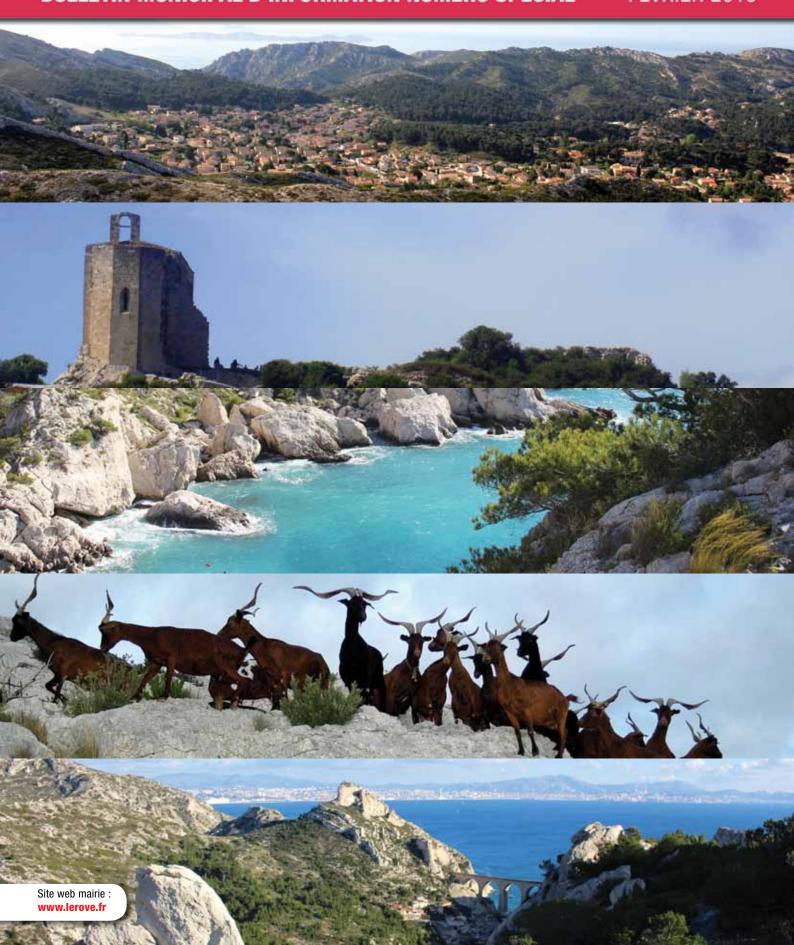


# Le Rove infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION NUMÉRO SPÉCIAL

FÉVRIER 2015



# LE MOT DU MAIRE

# Mesdames, Messieurs, Chères et Chers habitants,

a été pour notre commune une année bien remplie.
Année de réalisations importantes comme vous pourrez vous en rendre compte à la lecture de ce bulletin.

En matière de logements, comme nous l'avons promis, de nombreuses familles rovenaines aménagent en ce moment dans les nouveaux logements sociaux locatifs flambants neufs, à la résidence La Garrigue (51 appartements) et à la résidence Les Masets (28 appartements). Aujourd'hui, notre parc locatif s'élève à 250 logements sociaux. Il s'agit d'un chiffre important qui illustre notre volonté en matière de politique sociale envers nos jeunes. Mais la mission, même si elle est bien remplie, s'est avérée être une tâche des plus difficiles à tous les niveaux.

Après avoir réussi à loger en grande partie les jeunes ménages qui étaient inscrits sur liste d'attente pour beaucoup depuis de nombreuses années, aujourd'hui nous arrivons au bout de nos possibilités en matière de foncier.

2014 a été une année de combat contre les politiques du gouvernement. Il a fallu faire face à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui ont entraîné des dépenses supplémentaires sur notre budget mais aussi faire face aux baisses importantes des dotations de l'Etat (voir article de mon premier adjoint Gérard Guissani, en page 36).

Le budget 2015 de l'Etat confirme le tournant libéral que le couple exécutif a choisi et assume. Transfert massif de l'argent consacré aux besoins humains des communes vers le soutien à la compétitivité des grands groupes financiers. Malgré ce hold-up contre les collectivités locales, après avoir rencontré ces dernières semaines les forces vives du village dans le cadre de la préparation du budget communal afin d'étudier au mieux les besoins de chacun, je vais proposer au conseil municipal un budget 2015 sans augmentation du taux communal d'imposition.

Le programme 2014-2020 pour lequel nous avons été élus est bien engagé. Il sera réalisé entièrement au cours du mandat.

Après avoir, il y a quelques jours, rejeté les amendements portés par plusieurs sénateurs des Bouches-du-Rhône au nom des 113 maires, le Sénat a adopté le projet de loi de Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) dans lequel figure la métropole Aix-Marseille. La ministre s'est félicitée de ce résultat qui ignore totalement les revendications légitimes des maires.

Le projet de loi doit être maintenant examiné à l'Assemblée nationale avant de repasser en deuxième lecture au Sénat.

La machine de l'Etat continue donc d'avancer comme si de rien n'était en escamotant l'avis des maires. Mais sans la participation des maires qui sont bien décidés à défendre leur population, le dispositif programmé s'enrayera et tournera à vide.

Préserver l'autonomie communale et la démocratie de proximité font partie de nos priorités pour défendre les intérêts des habitants. C'est pourquoi nous privilégions avec les élus de mon équipe le débat démocratique et sommes opposés à la métropole. Nous restons déterminés et unis pour continuer à mener cette bataille.

Dans l'attente de la prochaine assemblée générale des maires du département le 14 février prochain qui déterminera notre position et les actions à mener pour défendre les intérêts des habitants, je vous renouvelle une année remplie de bonheur et de satisfaction, une bonne santé et beaucoup d'amour, une année de paix, et de justice où la solidarité soit partagée par tous, des vœux de fraternité et de liberté.

Votre bien dévoué, **Georges Rosso,** Chevalier de la Légion d'Honneur



**Directeur de la publication :** Georges Rosso / **Rédaction :** Mairie du Rove - Service Communication **Conception, réalisation :** Filcom / **Impression :** C.C.I. Imprimerie

#### SOMMAIRE

4-5

LE ROVE FÊTE NOËL

6-7

**JEUNESSE** 

8-9

LE COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

10-11

OMAS/CCAS

12-14

**ENVIRONNEMENT /PATRIMOINE** 

15

**CALENDRIER 2015** 

16-19

**RÉTRO 2014** 

20-23

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

24-27

**VIE DU ROVE** 

28-29

**CULTURE** 

30-31

**SPORTS ET LOISIRS** 

32-35

**INFOS PRATIQUES** 

36-37

**CHRONIQUES DU ROVE** 

38-39

**TRANSPORTS** 

40

**VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ** 

Site internet officiel de la mairie : http://www.lerove.fr

# SURVOL DES AVIONS NUISANCES AERIENNES

Elu depuis 1971 et maire depuis 1981, j'ai fait de la défense de l'environnement une priorité municipale avec le soutien des élus et de la population. Ce sont ainsi 2000 hectares de notre territoire (sur 2300 hectares) qui sont aujourd'hui en protection de la nature et font partie d'un site classé.

Depuis quelques années, je reçois quotidiennement des plaintes de la part de mes administrés liées aux nuisances aériennes. La situation est devenue insupportable pour la grande majorité des habitants qui n'étaient – et j'insiste sur ce point – jusqu'à présent pas impactés par le survol aérien.

Sans revenir en détails sur tout l'historique de ce dossier qui serait bien trop long, je tiens à vous informer des derniers avancements.

Le 7 novembre dernier, la commission consultative de l'aéroport s'est réunie sous la présidence de Simon Babre, Sous-préfet d'Istres.

J'y assistais en ma qualité de membre représentant de la communauté urbaine. Parmi les points de l'ordre du jour, il y avait l'aménagement de la procédure de départ face au sud visant à limiter les survols sur la commune du Rove.

Voici un extrait du compte rendu de cette réunion

« Suite aux interventions de M. Rosso, maire du Rove, qui avait fait part de la gêne importante ressentie par ses administrés dans le cadre des départs face au sud, il avait été décidé de prendre des mesures pour éviter que les avions prenant la direction de l'ouest ne survolent pas l'agglomération.

De son point de vue, M. Rosso estime n'avoir enregistré aucune amélioration.

Il demande qu'une étude puisse être effectuée par l'Acnusa (Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires) pour rendre compte de la réalité du trafic au dessus de sa commune et se réserve le droit d'une action en justice. Après un large débat, M. le sous-préfet et le directeur de l'aéroport, monsieur Régis proposent qu'un groupe de travail soit constitué et animé par le directeur de l'aviation civile et le maire du Rove dont la mission sera triple :

- Comparer le flux principal de cette trajectoire avec la zone délimitée par le plan d'exposition au bruit.
- Rechercher les moyens juridiques pour que cette trajectoire puisse être respectée.
- Et enfin, étudier la possibilité de report en mer du point de virage vers l'ouest et en évaluer les implications en termes de capacité.»

Comme vous pouvez le constater, il y a eu une avancée pour prendre en considération nos revendications.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 19 décembre à l'aéroport avec l'ACNUSA.

J'ai déclaré aux autorités présentes que je m'en tenais pour l'instant à la proposition du sous-préfet mais que si celle-ci n'obtenait aucun résultat positif je porterai l'affaire en justice.

J'ai déjà engagé un cabinet d'avocats qui a instruit le dossier et se tient prêt à ester l'affaire en justice.

Nous restons très vigilants et vous pouvez compter sur ma détermination dans cette affaire. Je ne manquerai pas de vous tenir informés comme je l'ai toujours fait à travers des « lettres du maire ».

**Georges Rosso** 



### **MARCHÉ DE NOËL**

Du Comité Municipal des Fêtes Avec la présence de nombreux artistes et artisans amateurs du village Manège enfantin, animations pour les enfants, photos souvenir avec le père noël, spectacle de mini-cirque avec « Moreno del patrocinio ».

# **NOUVELLES ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL**

Pendant ces fêtes de fin d'année, le village du Rove a brillé aux couleurs de noël. La municipalité a installé de nouvelles décorations et illuminations.



« La Guirlande humaine », balade nocturne organisée par l'association Odyssée nature à travers les ruelles du village et sur les hauteurs des collines jusqu'au site panoramique de la Vierge. Dégustation gratuite de vin chaud, de chocolat chaud et de pains d'épices.

### **COLIS DE FIN D'ANNÉE**

La Municipalité a offert un cadeau de fin d'année aux personnes âgées de 65 ans et plus : 1 coffret gourmandises pour les dames et 1 coffret de vins fins pour les messieurs.





# et aussi...

#### **CONCOURS DE CONTRÉE**

Spécial Noël organisé par l'OMAS. Avec tombola gratuite aux participants et de nombreuses dotations améliorées.

#### **RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE**

L'Omas a terminé l'année en beauté avec un réveillon de la Saint-Sylvestre complet et réussi.

#### **JEUNESSE**

# Accueil de loisirs municipal

# Pour les 4/13 ans « Petites » vacances scolaires FEVRIER / PAQUES / TOUSSAINT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne pendant chaque vacances scolaires (sauf noël)

Il accueille les enfants de 4 à 13 ans et propose un large choix d'activés sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame).

Pour les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents. Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

# Plus d'infos en mairie au 04.91.46.80.00 ou auprès du directeur du centre au 06.77.04.67.86.

Pour la session de février qui se déroulera du 23 février au 6 mars 2015, les dates d'inscriptions de l'accueil de loisirs municipal se tiendront uniquement les mardi 10 et mercredi 11 février 2015, en mairie : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 – et au gymnase : de 17h30 à 20h.

# **Pour les 4/16 ans**« Grandes » vacances scolaires JUILLET ET AOUT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) ouvre ses portes pour les enfants et adolescents de 4 à 16 ans en juillet et août.

Les inscriptions se font en mairie au mois de juin. Attention places limitées pour les 13-16 ans.

Il accueille les 4-13 ans à l'école primaire de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Il accueille les 13-16 ans au gymnase Blaise Gouiran de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents. Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal.

La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, goolfy, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges.





# **CAMPS D'ADOS ETE**

#### Pour les 13/17 ans

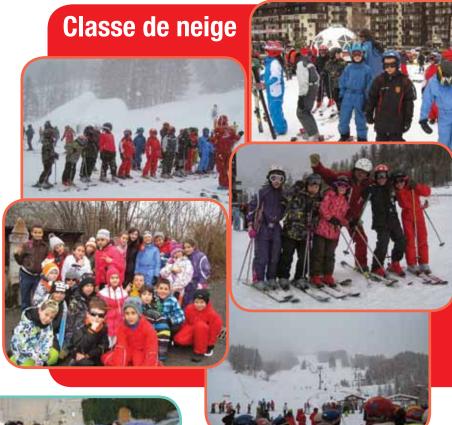
Depuis quelques années, la municipalité organise deux camps d'ados pour les 13-17 ans.

Deux séjours (une semaine en juillet et une semaine en août) sont proposés dans un centre de vacances à Pont-du-Fossé. Sur place, les participants sont encadrés par des animateurs diplômés du centre et des accompagnateurs diplômés du Rove. Un large choix d'activités les attend.

Attention les places sont limitées à 15 ados par séjour. Plus d'infos en mairie au 04.91.46.80.00.

#### **JEUNESSE**









# **FORMATION BAFA**

Les services municipaux accompagnent les habitants du Rove dans leurs démarches d'inscriptions à la formation BAFA.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est un diplôme permettant d'exercer, dans ces centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, ceci à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

#### Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir 17 ans révolus, sans possibilité de dérogation.

#### Les étapes de la formation :

• Session de formation générale (8 jours)

- Stage pratique (14 jours)
- Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours)
- La session de qualification a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (ex : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés).

#### Délai de formation :

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Lycéens et étudiants boursiers, jeunes dont les parents ne sont pas imposables, demandeurs d'emploi non indemnisés ainsi que d'autres publics éligibles peuvent obtenir l'aide financière de la DDJSS, CAF...

**Pour tous renseignements** complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser au directeur du service des sports les mardi et jeudi de 15h30 à 19h30 au gymnase municipal ou au responsable service jeunesse en Mairie aux heures de secrétariat.



# **COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES**

Des animations pour toutes et tous, toute l'année

Composée d'une cinquantaine de bénévoles actifs, cette structure municipale organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations à l'attention de la population. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Siège Mairie : 04.91.46.80.00

# **LES DATES À RETENIR POUR 2015**

## **BANQUETS**

3 banquets OFFERTS aux anciens du village (à partir de 60 ans)

- Samedi 14 mars
- Samedi 5 septembre
- Samedi 21 novembre

12h – salle municipale des fêtes.

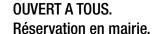
Repas gastronomique et après-midi dansant avec orchestre de variétés-musette Les inscriptions se font en mairie.

# REPAS COQUILLAGES ET CRUSTACES

Dimanche 12 avril

12h : Salle municipale des fêtes

Animation musicale par un orchestre de variétés













# GRAND CARNAVAL : thème l'Afrique

• Samedi 28 mars – à partir de 14h – au gymnase municipal Déguisement libre - nombreuses animations - atelier du cirque - dégustation gratuite d'oreillettes traditionnelles préparées par les membres bénévoles du comité des fêtes, de vin blanc et de sirop pour les enfants.

Avec la présence des associations rovenaines Pompon Dance Crew et Zumba Le Rove et de la troupe de rue afro-brésilienne KENEYA. Tombola sur place

## COMITE DES FETES

### SORTIE GRATUITE POUR LES JEUNES A PORTAVENTURA

Pour débattre du choix de la sortie 2015 offerte par la Municipalité aux jeunes de la commune, le maire a invité les 15/18 ans à une réunion d'information le 28 janvier dernier.

C'est dans une ambiance décontractée et amicale que monsieur le maire Georges Rosso, accompagné de deux adjoints Francis Guevara et Viviane Rosso et du responsable municipal de la jeunesse, Christophe Rouzault, a exprimé sa volonté de reconduire pour la 29ème année consécutive, cette initiative à l'attention des jeunes.

Après avoir souligné le très bon comportement des jeunes qui ont participé aux dernières sorties, monsieur le maire a fait voter à main levé pour décider de la destination pour 2015. Ils avaient le choix entre une journée à Disneyland Paris, deux jours à Gardaland (Parc d'attractions en Italie) ou deux jours à PortAventura (parc d'attractions en Espagne). C'est par un vote unanime qu'ils se sont prononcés en faveur du parc d'attractions PortAventura, un des plus grands parcs d'Europe, très prisé par les amateurs de grandes sensations.

La sortie est prévue les 27 et 28 avril prochain. Rappelons que la municipalité du Rove prend en charge tous les frais du séjour (le transport en car A.R., les entrées au parc, la restauration, l'hôtel).

#### HISTORIQUE DES SORTIES

- De 1987 à 2002 : journée au ski à la Station des orres
- 2003/2004 : week-end à ANCELLE
- 2005/2006/2007 : journée au parc d'attractions **DISNEYLAND Paris**
- 2008/2009 : week-end au parc d'attractions **PORTAVENTURA** (Espagne)
- 2010 : week-end au parc d'attractions GARDALAND (Italie)
- 2011 à 2014 : week-end au parc d'attractions **PORTAVENTURA** (Espagne)

Quelques informations pratiques à retenir : cette sortie s'adresse aux jeunes nés entre le 27 avril 1997 et le 31 décembre 2000 et domiciliés sur la commune du Rove. Inscription obligatoire avant le 20 mars - Retrait des dossiers en mairie à partir du 16 février. Places limitées. Une Pré-inscription est souhaitée dès maintenant par mail : jeunesse@le-rove.fr, en précisant : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphones et mail du participant. Pour plus d'infos, contacter Christophe Rouzault au 04.91.46.80.00.

# **FETES VOTIVES DE LA SAINTE ANNE**

- Du 13 au 20 juillet 2015
- 13/07 : sardinade
- 15/07 : concours de contrée
- 16/07 : soupe au pistou et bal gratuit
- 17/07: aubade aux habitants, super loto,
- 18/07: aubade aux habitants, concours de boules, grand bal gratuit
- 19/07 : aubade aux habitants, concours de boules, apéritif offert à la population, grand aïoli, spectacle et grand bal gratuit
- 20/07 : jeux d'enfants, pièce de théâtre
- du 16/07 au 19/07 : espace festi'loisirs



## **REPAS PIEDS PAQUETS**

• Samedi (7 ou 14) novembre – 12 h Salle municipale des fêtes

Animation par un orchestre de variétés **OUVERT A TOUS – réservation en mairie** 

# L'Office municipal des affaires sociales

# fête ses 30 ans

Avec plus de 340 adhérents, l'OMAS reste une association très active et dynamique dans la vie du village. Au mois de septembre prochain, l'association fêtera ses 30 ans d'existence.

Ses activités s'adressent à tous, aux petits, aux grands et aux séniors.

Après-midi dansant, sorties, concours de contrée, boum des minots, lotos, voyages, il se passe toujours quelque chose à l'OMAS.

Le cercle et le foyer sont ouverts à toutes les personnes, retraités, pré-retraités, âgées de 55 ans et plus, domiciliées sur la commune.

Le cercle est ouvert aux adhérents les mardi (concours de contrée) et les jeudi (loto) de 13h30 à 17h30 (sauf périodes de congés).

Le restaurant administratif géré par la municipalité est ouvert du lundi au vendredi à partir de 11h45. Les repas sont confectionnés chaque jour sur place par Olivier et son équipe. 70 repas sont servis en moyenne par jour avec des pointes de 80 le mardi et de 120 le jeudi.

Renseignements et inscriptions au 04.91.46.91.53

# **DES ACTIVITES POUR TOUS**

 Boum des enfants du primaire avec dégustation des gâteaux des rois

Le 28 janvier, tous les écoliers du primaire étaient invités par l'Omas à la traditionnelle boum des rois. Ils étaient près de 220 à avoir répondu à l'invitation et investi la salle des fêtes où trônait DJ KRIS aux platines. Le personnel municipal a assuré l'encadrement des enfants.

Cet après-midi récréatif entièrement offert se tient deux fois par an : en novembre et en janvier. Il se perpétue depuis la création de l'Omas.

• Assemblée générale et gâteaux des rois du cercle

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 22 janvier en présence de tous les adhérents et sous la présidence du maire entouré du conseil d'administration de l'Omas et d'élus du conseil municipal. Le maire a souligné la parfaite santé financière et le dynamisme de cette association qui s'autofinance grâce à ses multiples activités. La réunion s'est ponctuée par la dégustation des gâteaux des rois et du vin blanc.

#### Super loto annuel

Le super loto annuel s'est déroulé le dernier dimanche du mois de janvier dans une salle des fêtes comble où les plus chanceux ont pu repartir avec de magnifiques lots. • Repas dansant avec après-midi oreillettes et vin blanc

L'Omas organise un repas suivi d'un après-midi dansant avec dégustation d'oreillettes et de vin blanc, le samedi 21 février à midi, à la salle des fêtes. L'animation sera assurée par un orchestre de variétés musette. La participation est de 17 euros (repas + après-midi) ou de 8 euros (après-midi seulement). Les inscriptions se font à la salle des fêtes. Plus d'infos au 04.91.46.91.53 ou au 06.73.67.90.16.

#### Concours de contrée

Ouvert à tous, le concours de contrée se déroule chaque dernier vendredi du mois à la salle municipale des fêtes. Au fil des ans, ce concours est devenu un rendez-vous incontournable où les amateurs de cartes viennent se défier dans la bonne humeur et la convivialité. On y vient souvent en famille et de communes voisines. L'équipe de l'Omas a su créer une ambiance chaleureuse et fidéliser un public de plus en plus nombreux.

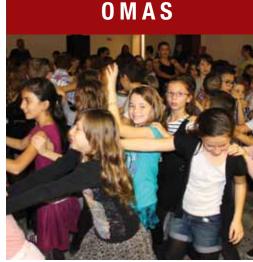
Les participants sont accueillis à la salle municipale des fêtes à partir de 19h (tirage à 19h30). Inscription (10 euros par équipe), buvette et restauration sur place. Nombreuses dotations à partir des demi-finales.

Plus d'infos au 04.91.46.91.53.

Le calendrier 2015 des concours : 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre, 18 décembre.















# **LES SORTIES ET VOYAGES**

#### Le Rove/Paris

La vallée de la Seine et ses escales incontournables, du 9 au 13 octobre 2015, à bord du MS France

Croisière de 5 jours et 4 nuits en bateau avec de nombreuses visites, excursions et animations. Places limitées.

#### Le Rove/Rosas

Séjour en Espagne du 1er au 4 mai 2015 dans un hôtel \*\*\* Visites, excursions et animations au programme.

#### Sortie au théâtre des Salins

L'Omas organise une sortie au théâtre national des Salins à Martigues le mardi 31 mars 2015 pour la pièce de théâtre Lucrèce Borgia mise en scène David Bobee avec Béatrice Dalle d'après Victor Hugo.

#### Sortie à Marseillan

Journée sous le signe de la gastronomie et de la bonne humeur à Marseillan, le samedi 1er février (complet).

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Viviane au 04.91.46.91.53.

# C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Depuis la loi du 6 janvier 1986, l'appellation du « bureau d'aide sociale » s'est modifiée en centre communal d'action sociale répondant aux besoins des administrés les plus démunis. Le C.C.A.S. du Rove est composé de 9 membres : le président (M. Georges Rosso), 4 membres élus du conseil municipal (Mme Jeanne Cortes, M. Gérard Guissani, Mme Nicole Desmats, Mme Viviane Rosso), 4 membres nommés (M. René Giordano représentant de l'UDAF, M. Paul Medus, Mme Danielle Trenca, M. Georges Dequivre).

Subventionné par la Commune, le C.C.A.S. établit son propre budget. Outre l'aide légale pour la constitution des dossiers en liaison avec la direction des interventions sanitaires et sociales, l'aide facultative, très vaste, répond au coup par coup, aux besoins propres de la population en difficulté.

En plus des colis alimentaires en liaison avec l'Omas, de divers secours en espèces, de la prise en charge du restaurant scolaire pour certaines catégories de personnes, au foyer-restaurant, aux bons de chauffage, le C.C.A.S. répond également à une action dynamique en faveur des personnes âgées. Une valisette gourmande pour les dames et des bouteilles de vins fins pour les messieurs sont offertes chaque année aux personnes âgées de 65 ans et plus, pour les fêtes de fin d'année.

Très actifs sur notre commune, tous les membres du C.C.A.S. ont toujours eu à cœur de répondre favorablement aux besoins ponctuels présentés par Georges Rosso.

Renseignements en Mairie: 04.91.46.80.00













# Le Rove, un site classé...

Le site du massif de la Nerthe qui comprend pour grande partie le territoire du Rove a été classé par décret en conseil d'Etat le 20 juin 2013. Aujourd'hui, 87% de notre territoire (soit 2000 hectares sur 2300 hectares) est classé. Il est important de rappeler pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les anciens, que cette réalisation exceptionnelle est la récompense d'un long combat initié par Georges Rosso au milieu des années 70.

« Le territoire du Rove s'étend sur 2300 hectares dont 2000 se trouvent en espace naturel, avec un patrimoine exceptionnel qu'il a fallu protéger. Par sa situation géographique, notre village est la première commune de la Côte Bleue. En 1983, nous avons créé avec les autres maires le parc régional marin de la Côte Bleue, aujourd'hui devenu syndicat mixte. Ceci dans le but de protéger la méditerranée car on ne peut pas défendre la méditerranée sans défendre l'espace littoral.

J'ai l'habitude de dire que la défense de l'environnement est un combat permanent.

Cela a nécessité une détermination sans faille où j'ai pu compter sur le soutien actif des habitants pour mener la bataille contre les promoteurs. Notamment contre ceux qui avaient un projet appelé Amerove qui prévoyait de construire une ville de 65 000 habitants dans le massif!

Aujourd'hui, notre massif est protégé. Je sais qu'il reste un lieu privilégié de détente et de découverte pour les rovenains mais aussi de nombreux visiteurs extérieurs.

J'ai la conviction qu'il n'y a rien de plus riche que l'environnement. C'est pourquoi nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour préserver notre site.

Je tiens à associer à notre démarche, le rôle important de nombreux partenaires locaux comme le chevrier André Gouiran et sa famille regroupée en GAEC dans le cadre de son activité pastorale, mais aussi de nombreux bénévoles d'associations comme le CCFF, Rove Environnement, la Bartavelle (société de chasse), le Cyclo club rovenain, la Cabro d'Or, Odyssée nature et de très nombreux habitants pour leurs actions et leur présence dans les collines. Sans oublier toutes les actions et le rôle du parc marin de la Côte Bleue dans le domaine de l'environnement.

Tout au long de l'année, la municipalité engage également des actions de prévention sur le site. Des patrouilles quotidiennes sont effectuées pour essayer d'éradiquer les phénomènes récurrents de circulation illégale de quads et motos dans le massif. Des opérations spéciales menées en coordination avec les services de police municipale, l'ONF et le garde du littoral permettent d'appréhender des contrevenants pour une addition salée (amende et mise en fourrière).

Le nettoyage du littoral et en particulier dans les calanques de la Vesse et Niolon est effectué régulièrement. Une opération, avec la population et de nombreux partenaires locaux (notamment les comités calanquais de la Vesse et de Niolon, le centre UCPA et Rove Environnement), est organisée, chaque année, le dernier samedi du mois de mai. Des dizaines de m³ de déchets sont ainsi récoltés. Elle aura lieu le 30 mai 2015. »

**Georges Rosso** 

# ... et un patrimoine préservé

Le village du Rove possède un riche patrimoine culturel et historique :

- le canal du Rove, un des plus grands ouvrages construits par l'homme au début du siècle dernier a servi jusqu'à son effondrement en 1963 au commerce maritime entre la mer méditerranée et l'étang de Berre,
- la Chapelle Saint Michel, édifice des templiers XII/XIII<sup>e</sup> siècles, classée monument historique en 1977,
- le Camp de Laure, forteresse datant du début de l'âge du bronze (-1800-1500 av. J.-C.), le plus ancien Oppidum de Provence, classé monument historique en 1997,
- l'Oppidum de la Cloche (en limite des Pennes Mirabeau) III/II<sup>e</sup> siècles avant J.-C..
- le Fort de Niolon haut et bas,
- le Fort de Figuerolles,

- l'église Sainte Anne construite en 1789 qui renferme une Chaire datant du 19° siècle classée monument historique,
- la Vierge érigée en 1858.

#### Sans oublier:

- les chèvres du Rove, race caprine mondialement connue pour sa typicité, sa robustesse et son lait délicieux,
- la fameuse « brousse du Rove », met gastronomique fabriqué à base de lait de chèvres du Rove pouvant se déguster salée ou sucrée (AOP en cours),
- un couple d'aigle de Bonelli. Il s'agit d'une espèce protégée (seulement une trentaine de couples recensés en France).

Plus d'infos sur le site lerove.fr dans la rubrique « Découvrir le Rove »

# LE MAINTIEN DE LA CHEVRE DU ROVE

# EN PLEIN CŒUR DU MASSIF

L'implication active de M. Georges Rosso, maire du Rove et de sa grande expérience des dossiers administratifs a permis de faire aboutir il y a quelques années le projet de maintien du dernier troupeau de chèvre du Rove sur la commune.

Cette action a permis à la fois de protéger le patrimoine de la commune mais aussi de maintenir une activité sylvopastorale représentant quatre à cinq emplois permanents (GAEC GOUI-RAN). Aujourd'hui plus de 400 chèvres du Rove sont installées en plein cœur du massif à la bergerie de la Varune.

Ainsi la famille Gouiran (Dédé, Marie-Ange, leurs fils Frank et

Marc), continue la voie tracée par leurs ancêtres avec l'élevage de caprins du Rove et surtout la fabrication de la brousse du Rove et des fromageons pur chèvre, dans le pur respect de la tradition locale et du consommateur.

Rappelons que la brousse du Rove, sous l'impulsion de M. André Gouiran et de ses collègues chevriers, est en cours d'homologation auprès de l'Institut National des Appellations d'Origine (I.N.A.O.) pour la reconnaissance d'une Appelation d'Origine Protégée (A.O.P.). Cette démarche est soutenue activement par la municipalité et l'association la Cabro d'Or.



# AVIS AUX AMATEURS DE BROUSSES DU ROVE

Depuis la mi-janvier, plusieurs centaines de cabris sont nés dans l'exploitation de la famille Gouiran, à la bergerie de la Varune. Ces naissances marquent le début de la saison des brousses du Rove et des fromageons qui va durer jusqu'au mois d'octobre prochain.

Vente à la fromagerie au 17 rue Adrien Isnardon 13640 Le Rove, 04.91.09.92.33.

# Pluviométrie Le Rove

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013
JANVIER	27	3	63	8	46	49	104	32	21	51	162
FEVRIER	18	0	26	36	43	38	69	35	8	11	121
MARS	5	34	15	14	34	45	59	79	12	94	32
AVRIL	41	87	4	36	83	114	34	8	73	66	13
MAI	27	52	16	97	115	17	50	0	76	79	7
JUIN	5	3	1	23	25	22	59	56	16	5	14
Total 1er semestre	123	179	125	214	346	285	375	210	206	306	349
JUILLET	0	0	4	2	5	1	2	52	14	39	10
AOUT	21	9	13	8	1	10	25	8	25	5	98
SEPTEMBRE	109	201	81	3	47	216	26	16	43	52	61
OCTOBRE	98	36	40	51	109	71	125	68	116	68	65
NOVEMBRE	116	66	37	67	156	67	110	195	128	80	140
DECEMBRE	50	22	49	15	144	126	61	8	13	125	81
Total 2° semestre	394	334	224	146	462	491	349	347	339	369	455
TOTAL	517	513	349	360	808	776	724	557	545	675	804

Quantités en ml = 1 litre au mètre carré

• 07 Janvier 2009 : environ 40 cm de neige • 02 Février 2012 : environ 8 cm de neige

réalisé par Régis Maisonneuve

### Rove Environnement une association bonne pour l'environnement et bonne pour la santé

# UN PETIT COUP DE POUCE À DAME NATURE

En consultant diverses études, documents et cartes postales du début du siècle précédent (1900-1930) nous constatons que notre patrimoine forestier était déjà très sérieusement dégradé, résultat d'une surexploitation séculaire et pourtant vitale d'une économie basée essentiellement sur le bois.

En effet le bois fut la matière la plus utilisée par l'homme depuis le Néolithique : chauffage domestique et cuisson des aliments, confection d'ustensiles quotidiens, charronnage, bois d'industrie, charpentes, maison, poterie, forge, four à chaux carbonisation...

Après cinq mille ans de forte pression humaine liée aux activités agricoles et pastorales que reste-il de cette riche couverture forestière? Pratiquement plus rien, sinon

Le doyen de l'association Marcel Gouirand, 88 ans, toujours le plus actif

quelques vestiges disséminés dans les collines, et c'est par bienveillance que l'on nomme forêts, de rares taillis de chênes verts et feuillus isolés.

Cette disparition de la chênaie a surtout favorisé le développement du pin d'Alep qui se montre tout à fait éclectique quant aux milieux susceptibles de l'accueillir, car il colonise les sols non cultivés et les plus accidentés où il forme le plus souvent une strate supérieure au-dessus des garrigues de chênes kermès ou de romarins. Il pousse rapidement en fixant les sols et forme parfois des forêts étendues. Son extension accroit également le danger car il s'agit de forêts de remplacement, qui malheureusement après un incendie, favorisent la dégradation du sol amplifiée par l'action des précipitations.

Cette absence de dynamique de régénération de la forêt est due à plusieurs éléments : entre autre l'insuffisance de feuillus, la fragmentation de l'espace forestier sur de vastes étendues, le manque d'animaux (oiseaux et petits mammifères) disséminateurs de graines de feuillus et de fruits divers. Pour exemple, l'écureuil ne retrouve pas toujours durant l'hiver les glands qu'il a cachés en automne.

Ce sont quelques facteurs parmi d'autres qui ne permettent pas actuellement à la forêt indigène, de se reconstituer et qui est composée aux 2/3 de feuillus suffisamment denses. Ce qui empêche par l'ombre qu'elle créée, le développement de broussailles héliophiles très combustibles.

Depuis 20 ans pour aider le processus de reforestation, nous avons défini des zones de reboisement possible dans différents secteurs du territoire du Rove, avec exclusivement des feuillus et arbres à baies forestiers méditerranéens. Les plantations sont réalisées en parquets, ilots et haies, en fonction des surfaces et de la dénivellation sur les sols de bonne et moyenne potentialité. La végétation présente est également un critère pour le reboisement. Les principales essences réintroduites sont : chêne pubescent et chêne vert, frêne à fleur, érable de Montpellier, érable champêtre, pistachier lentisque et térébinthe, poirier sauvage (pérussier), arbousier, cerisier de st. Lucie, myrte, églantier, viorne tin, cornouiller sanguin.

> **Jean-Pierre Dapelo** Président de Rove Environnement

# Calendrier des manifestations 2015 de février à octobre (sous réserve de modifications)

	Jeu 19	conseil municipal à 18 h en mairie – Débat d'orientation budgétaire –
	Sam 21	repas et après-midi dansant « oreillettes » à 12h à la salle des fêtes – inscriptions à la salle des fêtesa
FEVRIER	Mar 24	conférence sur l'histoire de l'art avec M. Bret « Le quattrocento » à 18h à la salle des fêtes. Entrée libre
TEVILLI	Ven 27	
	du 21 au 9 mars	concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place.  vacances scolaires du samedi 21 février au lundi 9 mars 2015
	Ven 6	assemblée générale de la Cabro d'or à 18h à la salle des fêtes
	Sam 7/dim 8	challenge Del Campo-laï – Boulodrome municipal Gaby Giaretti
		banquet des anciens, offert par le comité des fêtes aux personnes âgées de 60 ans et plus - à 12h à la salle des fêtes. Repas gastronomique et après-midi
	Sam 14	dansant avec orchestre de variétés musette. Inscriptions en mairie.
	Jeu 19	conseil municipal à 18h en mairie – Vote du budget 2015
MARS	Sam 21	assemblée générale des Becs crochus
	Dim 22	élections départementales 1 <sup>er</sup> tour
	Ven 27	concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fête – inscription, buvette et restauration sur place.
	Sam 28	grand carnaval du comité des fêtes – à partir de 14h au gymnase municipal avec de nombreuses animations pour les enfants. Thème libre
	Dim 29	élections départementales 2º tour
	Mar 31	sortie au théâtre des Salins, organisée par l'Omas – spectacle « Lucrèce Borgia » avec Béatrice Dalle – sur réservation auprès de l'Omas (places limitées)
	Mer 1	assemblée générale de Rove Environnement
	Ven 3	projection du documentaire « Berre, un étang dans l'Etat » réalisé par Marcel Dalaise, chercheur au CNRS à 18h à la salle des fêtes – entrée libre
	Mer 8	examen de l'école municipale de danse
	Dim 12	repas « coquillages » avec après-midi dansant à 12h à la salle des fêtes – inscriptions en mairie
AVRIL	Ven 17	conférence de la Cabro d'Or à 18h à la salle des fêtes (à confirmer)
	Ven 24	concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place.
	Dim 26	concert Retina
	Mar 28	conférence sur l'histoire de l'art avec M. Bret « Le Cinquecento » à 18h à la salle des fêtes.
	du 25 au 11	vacances scolaires du samedi 25 avril au lundi 11 mai 2015
	27/28 Ven 1	sortie gratuite des jeunes à Portaventura
		tournoi de foot U9/U6 de l'OR foot – stade municipal séjour à Rosas en Espagne organisé par l'Omas – sur inscription
	Du 1er au 4 Ven 8	commémoration du 70 <sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai – rassemblement à 11h devant la mairie
	Jeu 14	tournoi de foot U8/U7 de l'OR foot – stade municipal
MAI	Dim 17	randonnée Vtt du Cyclo club
IVIAI	Ven 22	conférence de la Cabro d'Or à 18 heures à la salle des fêtes (à confirmer)
	Sam 23	« repas des bergers en collines » organisé par la Cabro d'or – exclusivement réservé aux adhérents
	Ven 29	concours de contrée de l'OMAS - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place.
	Sam 30	opération nettoyage des calanques
	Sam 6	soirée des sports, acte I, à 20h30 au gymnase municipal
	Dim 7	audition de l'école municipale de musique, au Théâtre Molière à Marignane
	Dim 7	tournoi de foot U13 de l'OR foot au stade municipal
	Sam 13	soirée des sports, acte II, à 20h30 au gymnase municipal
	Mer 17	spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse au Théâtre des Salins
JUIN	Ven 19/ Sam 20	journées de la culture avec de nombreuses expositions, spectacles et animations
	Dim 21	tournoi de foot U11 de l'Or foot – stade municipal
	Mar 23	conférence sur l'histoire de l'art avec M.Bret « Baroque et classicisme, principes fondamentaux de l'histoire de l'art» à 18h à la salle des fêtes
	Ven 26	concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place.
	Ven 26	tournoi vétérans de l'Or foot – stade municipal
	Dim 28	journée d'activités et de loisirs au centre Ucpa de Niolon réservée aux familles du Rove – sur inscriptions en mairie (places limitées)
		camps d'ados
JUILLET		accueil de loisirs municipal
JUILLE	13	grande Sardinade du comité des fêtes – Fêtes votives de la Sainte Anne
	Du 15 au 20	fêtes votives de la Sainte Anne
		camps d'ados
AOÛT		accueil de loisirs municipal
	23	commémoration du 71º anniversaire de la Libération du Rove
	Mer 9	spectacle pour enfants « Mimi au pays de l'ampoulélé » à 17h30 à la salle des fêtes — inscriptions en mairie
	Sam 12	banquet des anciens, offert par le comité des fêtes aux personnes âgées de 60 ans et plus - à 12h à la salle des fêtes. après-midi dansant avec orchestre de variétés musette. Inscriptions en mairie
CEDTEMBRE	Du 9 au 13	croisière de l'Omas sur la vallée de la Seine
SEPTEMBRE	Sam 19/dim 20	journées du patrimoine
	Date à fixer	30 ans de l'Omas
	Ven 25	concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place.
	Ven 2	conference de la Cabro d'Or à 18h à la salle des fêtes (à confirmer)
	17/18	centenaire de la ligne de chemin de fer de la Côte bleue
OCTOBRE -	23/24/25	11èmes journées de la chèvre du Rove – organisées par la Cabro d'or et la municipalité
	Ven 25	concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes



































# **RETRO 2014**





















#### **LA CABRO D'OR**

En 2014, l'association a dignement fêté ses 10 ans d'existence en proposant à ses adhérents et aux habitants un lot de manifestations culturelles originales fédérant un public de plus en plus nombreux. Pour 2015, le bureau de la Cabro d'Or ne déroge pas à sa ligne de conduite : la convivialité autour d'une programmation culturelle éclectique pour tous. Il est à noter que le repas des bergers (exclusivement réservé aux adhérents de l'association) se déroulera exceptionnellement au mois de mai.













# PRINCIPALES REALISATIONS, TRAVAUX,

#### RÉALISATION DE 79 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS

- Résidence La Garrigue (Bailleur Nouveau Logis Provençal): 51 appartements répartis sur trois bâtiments dont 21 T2, 18 T3, 12 T4.
- Résidence Les Masets (Bailleur Sud habitat): 28 appartements répartis sur deux bâtiments dont 12 T2, 12 T3 et 4 T4.

Le parc des logements sociaux locatifs sur la commune du Rove est de 250 logements :

- Résidence Les Chênes verts (1987): 44 logements répartis comme suit: 12 appartements (3 T2, 7 T3, 2 T4) + 32 villas (24 T4, 8 T5)
- Résidence La Colline (2003) : 18 pavillons T4
- Résidence Etienne Mathieu (2010): 41 appartements (21 T2, 15 T3, 5 T4)
- Résidence La Tramontane (2013): 68 appartements (3 T1, 21 T2, 32 T3, 12 T4)
- Résidence Les Masets (2015): 28 appartements (12 T2, 12 T3 et 4 T4)
- Résidence La Garrigue (2015): 51 appartements (21 T2, 18 T3, 12 T4)

#### RÉALISATION DE 103 APPARTEMENTS EN ACCESSION LIBRE À LA PROPRIÉTÉ

- Résidence Le Vallon secret (COGEDIM): 43 appartements répartis en 3 bâtiments dont 12 T2, 27 T3 et 4 T4. (Accès par l'avenue du logis neuf)
- Résidence La Garrigue (ICADE) avenue de Saint Roch : 47 appartements répartis comme suit : petit collectif de 19 appartements (bâtiment D) + 28 appartements en « semi collectif » avec des coursives ouvertes, un accès privatif pour chaque appartements le tout sur 2 étages maximum. 30 places de parking en sous-sol.
  - + 13 villas en bande avec garage privatif.

Sur ces deux opérations, un souci a été apporté dans les finitions et les prestations pour en faire un ensemble de qualité. Un effort particulier sera apporté par le promoteur sur l'aménagement des espaces verts de cet ensemble. Il faut savoir que ce projet a été réalisé en harmonie avec les attentes de la loi SRU, qui incite à la mixité tant sociale, qu'architecturale et à la densité.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

 Première tranche de travaux de remplacement des éclairages existants par la technologie LED.





#### **BOULODROME MUNICIPAL**

 Couverture du boulodrome avec mise en place de panneaux photovoltaïques, travaux d'étanchéité et d'évacuation du pluvial, réalisation d'un mur de clôture, rénovation du stabilisé.

#### **GYMNASE MUNICIPAL**

- Réfection du mur de soutènement et enduit
- Travaux d'étanchéité local concierge
- Divers travaux de peinture et d'entretien.
- Aménagement de jeux d'enfants
- Entretien parcours de santé, etc.

#### **MAIRIE**

- Acquisition de deux nouveaux véhicules fourgon (service technique).
- Acquisition de nouveaux postes informatiques + licences.
- Acquisition d'un pupitre pour fêtes et cérémonies.
- · Création de deux emplois avenir.
- Acquisition de nouvelles décorations et illuminations de noël, etc.

# **AMENAGEMENTS EN 2014**















#### **RÉFECTION DU TUNNEL ROUTIER**

- Le conseil général des Bouches-du-Rhône a effectué au cours de l'année 2014 les travaux de mise en conformité pour la sécurisation du tunnel routier du Resquiadou.
  - Il reste à effectuer les travaux d'enrobés ainsi que d'éclairage à l'intérieur du tunnel.
  - Les travaux d'éclairage vont nécessiter la fermeture du tunnel dans le sens Le Rove/Marseille, avec déviation sur le chemin du Resquiadou. La déviation devrait durer 4 mois. Les travaux devraient débuter le 16 février 2015. Il y a aura également sur cette période 3 nuits de fermeture complète du tunnel pour les travaux de balisage.

#### **STADE**

- Réalisation d'un nouveau terrain synthétique au stade municipal pour les jeunes de 6 à 13 ans qui verra le jour au printemps.
- Création d'un local.
- Travaux étanchéité divers travaux de peinture, etc.

### **VIDÉOPROTECTION**

 Mise en place de 26 caméras (décembre 2013).

Bilan de la première année très satisfaisant. Extrait de l'allocution de monsieur le maire lors de la cérémonie des vœux le 9 janvier : « Bien que ces données soient confidentielles, je peux vous dire, sous le contrôle du commandant de brigade de la gendarmerie de Carry-le-Rouet présent dans cette salle, que les données liées aux délits de délinquance et au cambriolage, sont en forte baisse dans la commune. Il faut souligner également l'important travail des services de gendarmerie et de la police municipale. Je vous informe que la 2ème phase d'installation de nouvelles caméras devant couvrir la zone Est de la commune se fera au cours de cette année. »

#### **ECOLES**

- Réalisation de deux nouvelles classes à l'école maternelle.
- Divers travaux de peinture.
- Réfection étanchéité.
- Installation d'une chambre froide négative + chambre froide positive + chambre froide positive légumes.
- Installation d'un four mixte électrique.
- Installation d'une armoire chaude mobile.
- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires (voir page 26), etc.







#### **NIOLON**

- Réalisation d'un nouveau ralentisseur et suppression de la grille.
- Importants travaux de renforcement du réseau d'eau potable.
- Installation d'une bordure béton pour améliorer la sécurité des riverains, etc.

#### **SURVOL DES AVIONS**

 Mise en place d'une nouvelle commission spéciale à l'aéroport pour réduire les nuisances aériennes sur le Rove (voir page 3).





# PRÉVISIONS 2015

- Extension du système de vidéoprotection avec mise en place de nouvelles caméras pour couvrir le territoire Est de la commune.
- Démarrage des travaux de la nouvelle bibliothèque municipale.
- Démarrage des travaux du boulevard urbain dans la traversée du village.
- Changement du panneau d'affichage électronique sur la place de la mairie.
- Travaux de réfection et d'entretien de voirie.
- Eclairage public : remplacement des éclairages existants par la technologie LED (2ème tranche).
- Réfection de la Station d'épuration de Niolon.
- Travaux forestiers, etc.













#### **SALLE MUNICIPALE DES FÊTES**

- Réalisation et aménagement d'une nouvelle salle d'activités à usage divers (activités du cercle, loge pour artistes lors des fêtes votives...).
- Réalisation de deux bureaux.
- Aménagement cuisine,

#### **DIVERS TRAVAUX FORESTIERS**

- Purge de la falaise au Resquiadou.
- Entretien et mise en place de nouvelles barrières DFCI.
- Divers travaux de débroussaillage, déprécage et élagage dans le massif et en bordure de site, etc.

**DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉFECTION DE VOIRIE, EAU ET ASSAINISSEMENT** 

# Visite de Guy Teissier, président de la communauté urbaine MPM



Le 16 janvier dernier, le président de la communauté urbaine, monsieur Guy Teissier, s'est rendu en mairie du Rove où il a rencontré monsieur le maire Georges Rosso. L'objet de sa visite était la programmation 2015 des travaux dont la communauté urbaine à la compétence. Monsieur le maire a pu exposer ses priorités en matière de réfection et d'entretien de voirie, d'eau et d'assainissement ainsi que des grands chantiers à venir.

#### AWW

**VIE DU ROVE** 

# Le Conseil Municipal 2014 / 2020

#### Les élu(e)s de la majorité

- Georges Rosso, Maire
- Gérard Guissani: Premier adjoint, délégué à la jeunesse, à la vie locale et associative
- Paul Sabatino : Adjoint, délégué aux sports et à la culture
- Nicole Desmats: Adjointe, déléguée à la communication, informations et protocole
- Michel Jauffret: Adjoint, délégué à l'environnement et au patrimoine
- Francis Guevara: Adjoint, délégué aux fêtes et cérémonies
- Jeanne Cortes : Adjointe, déléguée à l'action sociale et à la petite enfance
- Chantal Giraud : Adjointe, déléguée aux écoles
- Viviane Rosso: Adjointe, déléguée au personnel
- Francis Montalban, conseiller municipal
- Francine Casaburi, conseillere municipale
- Jean-Marc Rochas, conseiller municipal
- Marie-Noëlle Guidi, conseillere municipale
- Roger Sacoman, conseiller municipal
- Aline Salas, conseillere municipale
- Régis Maisonneuve, conseiller municipal
- Véronique Martinez, conseillere municipale
- Jacques De la Vega, conseiller municipal
- *Marie-Claude Bonnet*, conseillere municipale
- Frédéric Fiori, conseiller municipal
- *Annie Juan*, conseillere municipale
- Jean-Pierre Solé, conseiller municipal
- *Claude Dequivre*, conseillere municipale
- Patrice Breso, conseiller municipal
- Flora Sangiardi, conseillere municipale

#### Les élu(e)s de l'opposition

- Ray Sari, conseiller municipal
- Valérie Calvo, conseillere municipale

#### **LES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Sous la présidence de Georges Rosso

# Jeunesse, à la vie locale et associative

- Gérard Guissani
- Jacques De La Vega
- Patrice Breso
- Flora Sangiardi

#### **Sports et culture**

- · Paul Sabatino
- Jean-Marc Rochas
- · Francis Montalban
- Aline Salas

# Communication, informations, protocole

- Nicole Desmats
- Frédéric Fiori
- Gérard Guissani
- Francis Montalban

#### **Environnement et Patrimoine**

- · Michel Jauffret
- Gérard Guissani
- Marie-Claude Bonnet
- Régis Maisonneuve

#### **Ecoles**

- · Chantal Giraud
- Annie Juan
- Véronique Martinez
- Aline Salas

#### **Action sociale, Petite enfance**

- Jeanne Cortes
- Nicole Desmats
- Chantal Giraud
- Flora Sangiardi

#### Fêtes et cérémonies

- Francis Guevara
- Francine Casaburi
- Claude Dequivre
- Jean-Pierre Solé

# Personnel

- Viviane Rosso
- Marie-Noëlle Guidi
- Jeanne Cortes
- Roger Sacoman

#### **LES COMMISSIONS COMMUNALES**

Sous la présidence de Georges Rosso

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Jeanne Cortes
- Gérard Guissani
- Nicole Desmats
- Viviane Rosso
- René Giordano
- Paul Medus
- Danielle Trenca
- · Georges Dequivre

# PARC MARIN DE LA COTE BLEUE

- Georges Rosso
- Gérard Guissani, suppléant
- Michel Jauffret, suppléant

#### **CONSEIL PORTUAIRE DE NIOLON**

- Georges Rosso
- Michel Jauffret, suppléant

#### **DEFENSE**

· Paul Sabatino

#### **DELINQUANCE**

- Georges Rosso
- Gérard Guissani, suppléant

#### SMED13

- Michel Jauffret
- Jacques De La Vega, suppléant

# COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

# Liste des commissaires titulaires

- Georges Dequivre
- Régis Maisonneuve
- Roger Sacoman
- Jean-Paul Pasquali
- Sylvie Dubuy
- Gérard Guissani
- Paul Sabatino
- Marie-Noëlle Guidi

#### Liste des commissaires suppléants

- Karim Bouanane
- Laurent Missimily
- Christian Vacca
- Michel Jauffret
- Jean-Luc Mouries
- Mireille Vecchioni
- Michel Martinez
- Patrice Breso

#### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT

#### **Membres titulaires**

- Gérard Guissani
- · Paul Sabatino
- Jacques De La Vega
- Jean-Marc Rochas Ray Sari

#### **Membres suppléants**

- Jean-Pierre Solé
- Véronique Martinez
- Roger Sacoman
- Francis Montalban
- Valérie Calvo

### **VIE DU ROVE**

# La vie scolaire

#### RESTAURATION SCOLAIRE

En date du 8 janvier 2015, 439 enfants sont inscrits au restaurant scolaire: 170 en maternelle (près de 88% de l'effectif total) et 269 en primaire (près de 98% de l'effectif total).

Une guinzaine d'agents municipaux sont affectés à la surveillance.

Tous les repas sont élaborés par une diététicienne et sont préparés sur place par du personnel municipal qualifié. Les menus sont affichés à l'école et consultables sur le site internet de la mairie.

#### **GARDERIE DU MATIN** (MATERNELLE ET PRIMAIRE)

Il s'agit d'un service municipal gratuit pour les enfants dont les deux parents travaillent. Les enfants sont placés sous la surveillance du personnel municipal.

La garderie fonctionne du lundi au vendredi de 7h50 à 8h20 (L'accueil se fait entre 7h50 et 8h00).

125 enfants sont inscrits (41 en maternelle et 84 en primaire).

#### **GARDERIE DU SOIR (PRIMAIRE)**

Il s'agit d'un service municipal gratuit pour les enfants de l'école primaire dont les deux parents travaillent. Les enfants sont placés sous la surveillance d'un professeur et d'un BAFA.

La garderie fonctionne du lundi au vendredi de 16h30 à 17h30.

51 enfants sont inscrits.

#### TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ENFANTS DES CALANQUES

Depuis de nombreuses années, la municipalité a mis en place un transport scolaire (via la navette MPM, avec un accompagnateur) pour les élèves du groupe scolaire domiciliés dans les calanques de la Vesse et de Niolon.

#### **TEMPS PÉRISCOLAIRE: NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

Mis en place au mois de septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires fonctionnent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 (45 minutes). La municipalité a mis tout en œuvre pour que ces nouveaux rythmes scolaires se

passent pour le mieux dans l'intérêt des enfants. D'importants efforts en moyens financiers, logistiques, matériels et humains ont été mis en place par la municipalité sous l'impulsion du maire Georges Rosso, très sensible à l'épanouissement des enfants au sein de l'école. « Cela représente une charge supplémentaire annuelle de 200 000 euros dans le budget communal » indique le premier magistrat.

#### En maternelle,

130 enfants (67% de l'effectif total) sont inscrits au temps périscolaire.

Ils sont encadrés par 5 agents municipaux et 1 BAFA.

#### En primaire,

160 enfants (58% de l'effectif total) sont inscrits au temps périscolaire. Ils sont encadrés par 3 agents municipaux qualifiés + 3 BAFA + un professeur d'école, David Guevara, qui a en charge la coordination et l'organisation du temps périscolaire.

#### **ORGANISATION DES T.A.P** (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES) AU PRIMAIRE

Les activités se déroulent à l'école primaire. Trois groupes homogènes en âges pour faciliter la gestion des activités ont été constitués :

- Les bleus : élèves de CP et les plus ieunes CE1
- Les rouges : élèves de CE1 et CE2
- Les verts : élèves de CM1 et CM2 Ces trois groupes « tournent » sur 3 pôles d'activités pendant 3 semaines Exemple: semaine A (4 jours)

Bleus : activités physiques et sportives Rouges : activités manuelles et artistiques

Verts : jeux de société et chant

#### **CONTENU DES T.A.P:**

épervier...).

En moyenne, chaque pôle présente un taux d'encadrement de 1 adulte pour 25 élèves.

 Activités physiques et sportives : Elles sont encadrées par Christophe Rouzault et Ludovic Auguste. Les élèves y font du sport et pratiquent des jeux traditionnels (balle au prisonnier,

• Activités manuelles et artistiques : Elles sont encadrées par David Guevara. Laura Di Matteo et Kelly Russo (2fois/

Les élèves peuvent faire des LEGO, du dessin, de la pâte à modeler ou des colliers de perles.

 Activités « ieux de société » : Elles sont encadrées par Karim Bouanane et Laetitia Ciccariello.

Très important pour le civisme et le vivre ensemble. le respect des règles, les jeux de société proposés sont : les cartes, les dames, les échecs, puissance 4 ou les 7 familles. Un demi-groupe peut chanter également.

En cas d'intempéries, tous les élèves peuvent assister à l'abri à un visionnage de films éducatifs (Charlie Chaplin, films de Pagnol, dessins animés de M.Ocelot, il était une fois...)

#### **LA FCPE**

#### Association des parents d'élèves du Rove, groupe scolaire François Bessou Le bureau :

- Caroline Faubel, présidente
- Iris Llorca, secrétaire
- Marina Ruiz, trésorière
- Manoubia El Hachani, présidente adjointe
- Lara Regis, secrétaire adjointe
- Odile Pierini, trésorière adjointe

#### EFFECTIFS DU GROUPE SCOLAIRE FRANCOIS BESSOU

#### Ecole élémentaire 2014-2015 10 classes - 278 élèves CM2 ...... Magali Laugero/ Mélanie Lelong ....... 28 Ecole maternelle 2014-2015 7 classes - 194 élèves

# Le coin des assos

Le tissu associatif est développé dans la commune du Rove. De nombreuses associations suscitent l'animation tout au long de l'année autant sur le plan sportif, culturel ou festif.

Retrouvez ci-dessous la liste des associations recensées.

A.C.R (association des commerçants du Rove)	Monsieur Didier Clary
A.R.A (association rovenaine d'astronomie)	Monsieur Patrice Hess
AREM (Résidence Etienne Mathieu)	Monsieur Dominique Cortes
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Monsieur David Bianchi
AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL	Monsieur Edouard Gasparini
ARTISTIC PLEIN SUD	Monsieur Gérard Alizant
ASS.CULTURELLE LOUIS BERARD	Madame Marie-France Zambelli
ASSOCIATION DE CHASSE LA BARTAVELLE	Monsieur Henri Mathieu
ASSOCIATION DES AMIS DES BECS CROCHUS	Monsieur Léonard Criel
ASSOCIATION LES AILES SUR LA VAGUE	Monsieur Serge Cataldo
BOULE DANSANTE	Monsieur Christian Del Campo
BOULE DU ROVE	Monsieur Patrick Trenca
C.C.V (comité des calanquais de la Vesse)	Monsieur Henri Petiti
C.P.R du ROVE	Monsieur Pierre Niedda
CALANQUAIS NIOLONAIS	Monsieur Claude Mariaz
COMITE DES FETES	Monsieur René Giordano
COURIR AU ROVE	Monsieur Yves Giolito
CYCLO CLUB ROVENAIN	Monsieur Henri Plantevin
ENFANTHYM	Madame Sylvie Ubaldo
F.C.P.E	Madame Caroline Faubel
LA CABRO D'OR	Monsieur André Gouiran
LA VOIX DE LA COTE BLEUE	Monsieur Eric Barron
LEÏ GAT DE NIAULOUN	Madame Alexandra Lantéri-Maury
0.M.A.S	Monsieur Georges Dequivre
O.R BASKET	Monsieur René Bonhomme
ODYSSEE NATURE	Monsieur Christophe Guzzi
OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL	Monsieur Alphonse Casburi
PITCHOUN ACADEMIE	Madame Isabelle Engel
POMPON DANCE CREW DU ROVE	Madame Nathalie Delucchi
REDLIGHT	Monsieur Laurent Orthlieb
ROVE ENVIRONNEMENT	Monsieur Jean-Pierre Dapelo
ROVE OMNISPORTS	Monsieur Joseph La Rocca
THEATRE AU ROVE	Madame Martine Pinna
TELETHON	Madame Marie-Claude Bonnet
ZUMBA/FITNESS	Mademoiselle Joëlle La Rocca

## L'ASSOCIATION PITCHOUN ACADÉMIE



L'Association Pitchoun Académie regroupe plusieurs assistantes maternelles agréées de la commune accueillant des enfants âgés de 0 à 3 ans tout au long de l'année.

Notre Association organise pour les enfants confiés, toutes sortes d'activités telles que des ateliers d'éveil musical, de motricité, des activités manuelles en fonction des âges, des sorties pédagogiques, des fêtes et des spectacles en fonction des évènements du calendrier. Nos ateliers et nos manifestations se déroulent dans les locaux communaux adaptés à cet effet. Pour tous les parents qui seraient à la recherche d'une assistante maternelle agréée vous trouverez ci-dessous la liste de nos adhérentes ou sur notre site www.pitchounacademie.com.

Toutes les assistantes maternelles sur la commune intéressées par notre Association peuvent nous contacter, nous serons heureuses de vous y accueillir et partager de bons moments avec les enfants.

#### LISTE DES ADHÉRENTES DE PITCHOUN ACADÉMIE

Isabelle Engel 06.60.61.70.04 (Présidente) Eliane Mégia 06.19.36.41.03 (Secrétaire) Stéphanie Chiabrando 06.28.63.37.35 Caroline Faubel 06.01.79.97.61 Stéphanie Mve Mebale 06.70.69.51.15 Géraldine Sabater 06.18.36.58.92

#### LA VOIX DE LA COTE BLEUE

- L'association « La voix de la Côte Bleue » tenait un stand d'informations lors de la cérémonie des vœux du maire le 9 janvier dernier, avec son président Eric Barron et son secrétaire Roland Guissani, tous deux rovenains.
- L'objectif de cette association est de promouvoir des actions culturelles et historiques concernant la voie de chemin de fer de la Côte Bleue qui célèbrera cette année son centième anniversaire.
- L'Association « La Voix de la Côte Bleue » est née de la nécessité de reprendre le flambeau du travail de passionnés ayant déjà œuvrés sur la majestueuse ligne de la Côte Bleue.
- L'ouvrage réalisé par Louis Roubaud « Le Chemin de fer de la Côte Bleue vers les plaines de la Crau » aux éditions Campanile est la principale source d'informations.
- L'association se veut porteuse d'un projet commun aux usagers de la ligne, communes, institutions, association et CIQ de la Côte Bleue.
- Sur une base organisationnelle, elle souhaite fédérer une émulation pour un week-end d'inauguration et commémoratif de ce centenaire.
- L'association n'a pas vocation à ce jour d'organiser toutes les manifestations. Elle n'en a ni la structure ni l'envergure. Nous proposons de travailler avec les CIQ, communes et association autour d'idées permettant une variété d'activités culturelles et historique avec le soutien des institutions.
- Les manifestations ont pour objectif de proposer une activité différente à chaque halte, cohérente avec la ligne et les sites. L'ensemble est à vivre en TER bien sûr de l'Estaque à Martigues le week-end du 17 et 18 octobre de cette année.
  - L'Estaque : l'histoire et la ligne, expositions de cartes postales d'époques.
  - **Niolon :** une pièce de théâtre dans une ambiance 1915.
- Ensués-la-Redonne : architecture et technique de construction, hommage à Louis Roubaud et Paul Séjourné.
- Carry-le-Rouet: la ligne et le cinéma, réalisation d'un court métrage.
- Sausset-les-Pins: photographies d'hier et d'aujourd'hui, concours photos, expositions philatéliste.
- Martigues: conférence sur le viaduc de Caronte (mairie de Martigues), expositions de matériel TER.
- Atelier d'écriture dans les TER: rêves de lignes, ensuite exposé à L'Estague. Ensués et Sausset.

Contact : voixcotebleue@gmail.com

**Président : Eric Barron** 

France 3 a consacré un reportage intitulé « Le Train de la Côte Bleue » dans son émission « Chroniques du Sud ». Celui-ci a été présenté en avant première le 5 février à la salle Le Cadran à Ensuès et a été diffusé le 7 février sur France 3. Rediffusion en février et en Replay.

# La préparation du budget 2015 fait dans la concertation



Dans le cadre de la préparation du budget communal, et comme le veut la tradition locale instaurée par Georges Rosso dans les années 80, monsieur le maire et les élus des différentes commissions municipales ont débattu avec les acteurs du village dans les différentes réunions de concertations organisées au cours du mois de janvier : avec le personnel communal (13 janvier), les retraités (15 janvier), le corps enseignants, les parents d'élèves, les partenaires des écoles, (20 janvier) les associations et la population (29 janvier).

> Le conseil municipal se réunira le 19 février pour le débat d'orientation budgétaire et le 19 mars pour le vote du budget.



# Une nuit trop douce pour mourir Le nouveau roman de Maurice Gouiran

#### Le 24<sup>ème</sup> roman de Maurice Gouiran *Une nuit trop douce pour mourir* vient de paraître aux éditions Jigal.

À Marseille, l'été n'en finit jamais. Mais la douceur des nuits phocéennes habituellement ponctuées par les traditionnels règlements de comptes à la kalach' est brutalement perturbée par un mystérieux tueur qui s'attaque sauvagement aux jeunes bourgeoises des quartiers Sud. Curieusement, le modus operandi de ces meurtres ressemble étrangement à celui de Iack l'Éventreur... Clovis. en mission officieuse, décide alors de quitter son havre de paix et ses collines pour tenter, entre deux frivolités, d'y voir plus clair. La tension monte, la ville a peur jusqu'à ce que l'on découvre que les malheureuses s'étaient toutes rendues en Ukraine quelques mois plus tôt. Drôle de destination pour des vacances...

« Maurice Gouiran a l'art des histoires gigognes, il nous amène du particulier au général comme on suit un raisonnement compliqué, par étape, par l'enclenchement d'engrenages obscurs qui révèlent, sous sa plume, des mécanismes lumineux... » dixit Quatre Sans Quatre. Et encore une fois, avec Une nuit trop douce pour mourir, il nous entraîne insidieusement dans une partie de cache-cache où l'arbre va en effet occulter la forêt. Virevoltant sur de belles pages naturalistes, sautillant sur les amours tumultueux de son héros, nous baladant sur de fausses pistes historiques, Maurice Gouiran aborde, au détour d'une phrase ou d'une page, une récente problématique d'envergure face à laquelle les réponses toutes faites n'ont pas lieu d'être! C'est peut-être aussi ça, parfois, le rôle d'un auteur de polars... Aborder sans en avoir l'air un sujet brûlant, sans juger, juste pour qu'on y pense, qu'on y réfléchisse, qu'on entende... Agitateur de neurones, un bien beau métier comme on aimerait en voir plus souvent...!

#### MAURICE GOUIRAN est un auteur majeur, un très grand du polar actuel RB.

Inébranlable. Dans ses polars, Maurice Gouiran ne s'attache pas aux chiffres de l'Histoire, il s'attache à la chair, à la terre et aux hommes. Il nous conte les méandres de leurs vies, il met des noms sur les morts... Il fait remonter à la surface les souvenirs, les tabous, les

non-dits... Il nous fait sentir les brûlures du soleil, les odeurs des collines, il fait suinter la souffrance et la peur des victimes... Il n'invente (presque) rien, il n'enjolive pas (ou si peu), il ne donne pas de leçon, il nous ouvre les yeux! Maurice Gouiran a le style incisif, le

rythme télescopique, l'intrigue ironique et des personnages trempés dans le sang, la sueur et le pastis. Il est, en quelques romans, devenu une fine lame du polar. Une réussite littéraire saluée par la critique.

#### PRIX COUP DE CŒUR BLUES & POLAR 2013

**PRIX LIVRESSE DE LIRE 2013** PRIX SANG D'ENCRE DES LYCÉENS 2003 pour La nuit des bras cassés

#### PRIX VIRTUEL DU POLAR 2006 pour Sous les pavés la rage.

Auteur de (déjà) 24 romans, Maurice Gouiran voit désormais chacun de ses polars nominés dans la plupart des Prix Polars.

### CULTURE

# **SAISON CULTURELLE 2015**

Pour la saison culturelle 2015, la municipalité propose un programme pour tous les publics.

Un nouveau cycle de conférences sur l'Histoire de l'Art animé par Jean-Noël Bret en collaboration avec la Cabro d'Or.

#### LE QUATTROCENTO

Le XVème siècle est le siècle où le monde bascule du Moyen Age aux Temps modernes.

La prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, mettant fin à l'Empire romain d'Orient, en marque la date en même temps que la bataille de Castillon met un terme à la guerre de Cent Ans. On en retient aussi que Gutenberg invente l'imprimerie et Christophe Colomb découvre l'Amérique. On se rappelle moins que Van Eyck invente alors la peinture à l'huile et découvre le paysage et que, à l'aube du siècle, Brunelleschi et Masaccio mettent au point la perspective rationnelle qui va bouleverser notre vision du monde tandis que leurs complices Alberti et Donatello retrouvent les principes de l'architecture et de la sculpture antiques et ouvrent avec eux l'ère fabuleuse du premier siècle de la Renaissance : le Quattrocento.



#### Mardi 24 février à 18h

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

### BAROQUE ET CLASSICISME, PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE DE L'ART

Il y a cent ans, en 1915, l'historien de l'art suisse Heinrich Wölfflin publiait « Les principes fondamentaux de l'histoire de l'art », titre d'un ouvrage dont on peut supposer qu'il a l'ambition de nous révéler quelques vérités. Pour des raisons historiques que l'on comprend bien, l'ouvrage, écrit en allemand, ne fut traduit en français que beaucoup plus tard, après la Seconde Guerre mondiale. S'il peut paraître aux spécialistes aujourd'hui un peu désuet, il n'en est pas moins la première proposition pertinente d'analyse formelle des œuvres d'art. La méthode, remarquablement pédagogique, en repose sur cinq points permettant de distinguer les formes du baroque de celles du classicisme, nous introduisant ainsi à leur sensibilité, c'est à dire à leur esthétique, cette philosophie de l'art dont la philosophe Carole Talon-Hugon dit : « La philosophie de l'art sans histoire de l'art est vide, l'histoire de l'art sans philosophie de l'art est aveugle ».



#### Mardi 23 juin à 18h

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

#### LE CINQUECENTO

Si le XVème siècle italien, le Quattrocento, était essentiellement centré sur Florence, le Cinquecento se recentre sur Rome et voit aussi un éclatement des foyers artistiques. Florence conserve une place majeure mais Venise ou Bologne imposent leurs écoles tandis que les découvertes de l'Italie se répandent à travers l'Europe entière. Les personnalités de Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange dominent le premier quart du siècle, c'est la Haute Renaissance, apogée d'un classicisme retrouvé, avant que, s'éloignant de la nature et s'inscrivant dans les pas de Michel-Ange, l'art ne se replie sur lui-même avec le maniérisme, forme dévoyée de l'expression artistique à laquelle le Concile de Trente et la Contre-Réforme mettent un terme sur la fin du siècle, choisissant la forme glorieuse du baroque pour séduire et ramener à l'Eglise de Rome les chrétiens passés au protestantisme.



#### Mardi 28 avril à 18h

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

Jean-Noël Bret est historien de l'art. Après un parcours dans le marché de l'art contemporain (Galerie de France, Paris, ARCA et Galerie Roger Pailhas, Marseille), il a enseigné l'histoire de l'art à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille. Fondateur des associations A.C.C (art, culture et connaissance) et AEPHAE (association euroméditerranéenne pour l'histoire de l'art et l'esthétique), il a créé en 1995 les conférences et rencontres d'histoire de l'art de l'Espace Ecureuil, puis celles de l'Espace Leclère, maison de ventes aux enchères, ainsi que les colloques «L'histoire de l'art en question(s)» qui en sont à leur dixième édition en 2013. Ancien président de l'association des Amis de la Fondation Vasarely à Aix-en-Provence, il est membre correspondant de l'Académie de Marseille.

Il a assuré la direction des ouvrages Daniel Arasse. *La pensée jubilatoire des œuvres d'art*, avec Bernard Lafargue (Figures de l'art, Université de Pau, 2009), *Penser l'art. Histoire de l'art et esthétique*, avec Michel Guérin et Marc Jimenez (Klincksieck, 2009) et *L'art, l'argent et la mondialisation*, avec Nathalie Moureau (L'Harmattan, parution en 2013). Il prépare

actuellement la publication des actes des colloques *De l'art et de la nature du paysage et Beau, sublime, kitsch,* à paraître en 2014.

En 2013, sa conférence "Picasso ou la joie de peindre" organisée dans le cadre des journées de la culture, a rencontré un vif succès comme son cycle de conférences en 2014 « qu'est ce que l'art moderne ? », « qu'est ce que l'art contemporain ? » « qu'est-ce que l'art actuel ? ».



#### **CULTURE**



#### **MUSIQUE**

**RedLight**, le groupe de Rock rovenain, travaille actuellement sur

les chansons de son prochain album en vue de plusieurs sorties de singles courant 2015. Une production 100% rovenaine, enregistrée au Rove en autoproduction dans le Home Studio de RedLight. En attendant, le groupe a mis à disposition tout son catalogue (2 albums, 1 EP 6 titres, 2 double singles) en téléchargement gratuit sur son site https://redlightofficial.bandcamp.com/, n'hésitez pas à télécharger et partager avec vos familles et amis ces chansons.

# **VOUS ÊTES DU ROVE, VOUS AVEZ UN GROUPE DE MUSIQUE, RECENSEZ-VOUS**

RedLight souhaiterait également, en vue de projets futurs en cours d'élaboration avec le soutien de la municipalité, recenser les groupes de musique de tous styles évoluant au Rove ou ayant parmi eux au moins un rovenain. Si c'est votre cas ou celui d'une de vos connaissances, merci d'envoyer un email à cette adresse : orthlieblaurent@hotmail.com.

#### **Liens utiles**

- Bandcamp (Free Download) : http://redlightofficial.bandcamp.com/releases
- Facebook : https://www.facebook.com/OfficialRedLight
- twitter : https://twitter.com/#!/intoredlight
- deezer: http://www.deezer.com/fr/artist/57573
   (Albums Crash System Control, Astronauts, EP What's Going On?, Single Magic et Westbound Train)

#### **THEATRE**

#### SERENADE EN MER

Sérénade en mer est un spectacle à la fois musical, théâtral, joyeux, et tendre, mêlant comédie, rires, sensibilité et émotion.

Direction artistique : Gabriel Cinque / Texte : Edmonde Franchi /

Piano: Diego Bordonaro

Costumes : Christine Cardeur / Création décor, lumières et régie : Frédéric Peau

Avec : Edmonde Franchi et Diego Bordonaro

Spectacle proposé par la municipalité avec l'aide du conseil général

dans le cadre du dispositif Saison 13.

#### Vendredi 6 février à 21 h

Pièce de Théâtre au gymnase municipal «Blaise Gouiran» Billetterie en mairie et sur place - Tarif : 13 euros adultes et gratuit pour les moins de 15 ans

#### **DOCUMENTAIRE**

#### BERRE, UN ETANG DANS L'ETAT

Situé aux portes de Marseille, l'étang de Berre constitue aujourd'hui une des lagunes les plus étudiées du pourtour méditerranéen. Historien, écologue, industriel, politique évoquent l'histoire de ce lieu et démontrent comment il est devenu un espace menacé...

La municipalité propose la projection de ce court métrage réalisé en 2012 par Marcel Dalaise, chercheur au CNRS. Ce dernier qui habite depuis quelques années la commune du Rove sera présent et animera la discussion à l'issue de la projection.

#### Vendredi 3 avril à 18 h

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

#### **SPECTACLES POUR ENFANTS**

#### « MIMI AU PAYS DE L'AMPOULELE»

« Mimi au pays de l'ampoulélé » est un conte musical qui ouvre sur une exploration sonore d'instruments, d'objets quotidiens en tant que matière à sensations, destiné aux enfants de 5 à 8 ans.

La diversité des sonorités exprime ici celles des cultures que rencontre Mimi lors de son voyage à travers le Monde. L'enjeu étant de trouver dans ces différences, une richesse, d'apprendre à faire ensemble.

L'univers de Mimi est poétique et féerique. Elle joue, s'amuse de tout comme le font les enfants, détourne chaque instrument de sa pratique habituelle, crée des bruits, apprivoise les sons.

Elle en fait de même avec le langage. Les mots s'affranchissent du sens pour privilégier leur sonorité; manipulations ludiques qui provoquent des rencontres inattendues en mots-valises, allitérations, onomatopées... mots qui se bousculent, s'entrechoquent et libèrent des cascades d'idées.

En magicienne accomplie, Mimi fait émerger des notes, des rythmes, des chansons. La musique jaillit. L'histoire avance.

Un spectacle écrit par Myriam Daups et Gérard Dahan Musiques de Gérard Dahan.

Proposé par la municipalité dans le cadre du dispositif Saison 13

#### Mercredi 9 septembre 2015 à 17h30

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - tarif : 2 euros par famille

#### Événements de fin de saison

Audition de l'école municipale de musique: La municipalité a réussi à obtenir pour cette nouvelle saison la location du Théâtre Molière à Marignane. Les élèves et leurs professeurs se produiront pour la première fois sur la scène du Théâtre le dimanche 7 juin 2015 à l'occasion du spectacle de fin d'année.

Spectacle de l'école municipale de danse : Pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, les élèves de l'école municipale de danse se produiront sur la scène du théâtre national des Salins à Martigues. La soirée se déroulera le mercredi 17 juin 2015.

Journées de la culture : Elles se dérouleront le vendredi 19 juin et le samedi 20 juin à la salle des fêtes « Eugène Lantéri ». Expositions des élèves de l'atelier d'art municipal mais aussi des artistes amateurs de la commune. Expositions des associations culturelles du village. Représentation des élèves de l'association théâtre au Rove (le vendredi soir). Spectacle musical en chansons provençales, le samedi avec Guy Bonnet. Né en Avignon en 1945, Guy Bonnet est auteur, compositeur et interprète de chansons en provençal (et en français). Il a écrit et composé des chansons pour de nombreux artistes dont Mireille Mathieu, Sylvie Vartan, Franck Fernandel, Massilia Sound System, etc. il a également représenté deux fois la France au concours de l'Eurovision (1970 et 1983).











# LE ROVE, VILLAGE DYNAMIQUE

vec près de 4500 habitants, le village du Rove se distingue par une intense activité sportive. La municipalité avec le centre municipal d'animation sportive et de loisirs ainsi que les nombreuses associations sportives proposent un large choix d'activités pour tous (voir encadré). On dénombre ainsi plus de 2000 pratiquants dans les différentes disciplines.

La municipalité accorde une place importante à l'épanouissement de ses habitants en mettant à disposition des équipements et des infrastructures de qualité. Par ailleurs, elle met à disposition des associations d'importants moyens autant sur le plan financier (subventions) mais aussi en terme de logistique (mise à disposition des équipements, moyens matériels et humains).

Pour connaître l'ensemble des activités proposées, se reporter au site internet de la mairie www.lerove.fr ou en lisant la revue municipale des sports et de la culture saison 2014/2015 distribué au mois de septembre dernier et disponible en mairie.

# Les activités sportives et culturelles pratiquées au Rove

- Ateliers d'Arts enfants et adultes
- Bibliothèque
- Atelier Théâtre
- Astronomie
- Musique :

   Eveil Musical
   Violon
   Guitare

Piano
Batterie
Guitare de
musique
actuelle

- Judo
- Karaté
- Tennis
- Badminton
- Basket-ball
- Football
- VTT
- Aéromodélisme
- Plongée
- Boules
- Chant
- Danse Classique
- Danse Jazz
- Hip hop
- Pompon dance

- Zumba dance
- Gymnastique d'entretien
- Gymnastique contrôlée
- Baby gym
- Athlétisme
- Course pédestre hors stade
- Marche
- Randonnée pédestre
- etc...

Renseignements en mairie et sur www.lerove.fr

# **OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL**

# LE BILAN A MI-SAISON

La saison sportive 2014/2015 est déjà bien entamée et à mi-saison on peut déjà faire un premier bilan.

Notre équipe fanion séniors, reléguée la saison dernière en DHR, fait un très bon début de saison. Longtemps 1ère invaincue, elle vient d'enregistrer sa première défaite. Mais après un mois de décembre compliqué, elle se cale à ce jour dans le haut du tableau et peut légitimement se mêler à la bataille à l'accession en DH sur la deuxième partie de saison.

Chez les jeunes, qui cette année, ont la particularité d'être présent dans tous les championnats de U13 à U19 au plus haut niveau départemental excellence, toutes nos équipes se comportent de belle manière avec de bons résultats.

La palme revenant à nos U17 excellence qui à mi-parcours sont 1er du classement.

En foot d'animation (de U6 à U11), une fois de plus notre club a su tenir son rang, avec beaucoup de qualité et de quantité dans nos effectifs. Cela montre les efforts entrepris depuis de nombreuses années sur le travail de la formation au sein du club.

Ce travail ne pourrait être mis en place sans le soutien permanent de la municipalité du Rove, qui nous met, entre autre, à disposition des installations de haute qualité, qui seront d'ailleurs améliorées avec la livraison prochaine d'un nouveau terrain synthétique de jeu à 9 pour les catégories U6 à U13. la période des tournois de fin de saison va vite arriver, avec de nombreux déplacements pour tous nos jeunes, mais aussi avec

l'organisation des traditionnels tournois de l'Olympique Rovenain, dont voici les dates :

- 1<sup>er</sup> Mai 2015 : Tournoi U9 et U6 Challenge Michel Gouiran et Georges Rosso
- 14 Mai 2015 : Tournoi U8 et U7 Challenge Edouard Nieves et Lucien Merlini
- 07 Juin 2015 : Tournoi U13 Challenge Gérard Merlini
- 21 Juin 2015 : Tournoi U11 Challenge Robert Nayener
- 26 Juin 2015 : Tournoi Vétérans

A noter que pour la saison 2015/2016, un projet de section féminine est en cours, pour les personnes intéressées n'hésitez pas à nous contacter au : 06.16.27.39.37.

### SPORT ET LOISIRS

#### LA NOUVELLE SENSATION DE FRANKY ZAPATA

La 3ème coupe du monde de Flyboard®, qui s'est déroulée du 4 au 6 décembre 2014 à Dubaï, a été une véritable réussite. Plus de 70 riders ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour offrir un festival de figures plus spectaculaires les unes que les autres. Le gagnant de la coupe du monde 2013, Suksan Tonghtai (Thaïlande) conserve son titre de champion du monde grâce au premier triple back-flip réalisé en compétition. Des vidéos sont disponibles sur le site internet www.zapata-racing.com.

Le rovenain Franky Zapata, fondateur de la société Zapata Racing® et inventeur de Flyboard®, ne cesse de surprendre les amateurs de sensations fortes! En effet, après le lancement de Flyboard® en 2012, qui a connu un énorme succès dans le monde entier, la société Zapata Racing® revient avec un nouveau produit: Hoverboard by ZR®.

Hoverboard by ZR® est une planche hydro-propulsée, au croisement du surf et du wakeboard, qui procure à son utilisateur une sensation de liberté et lui permet de réaliser de nombreuses figures de freestyle.

Et ce n'est pas fini, l'année 2015 réserve bien des surprises...



#### FZ: Graine de Champion

C'est en 1996 que ce ieune royenain alors âgé de 17 ans découvre le iet à bras. Cette passion ne va plus le lâcher. En avril 96, Franky Zapata participe à sa première course officielle en catégorie standard et devient champion de France cing mois plus tard! C'est le début d'une exceptionnelle carrière sportive où il va remporter de nombreux titres et sacres internationaux.

#### **Sébastien Guigou** un jeune champion aux manettes

Un jeune du Roye champion régional 2014 de lique 10 en voiture radiocommandée dans la catégorie 1/10 piste standard, et 2d régional en tout terrain.



Suite à la découverte au fond d'un vieux carton d'une veille voiture radiocommandée appartenant à son père, Sébastien Guigou commence à se passionner pour cette discipline en 2013. Il a 10 ans. Il s'inscrit au Mini Racing Club de Marignane (MRCM), et participe à quelques courses amicales qui servent d'apprentissage (où Sébastien et son père finissent dans les dernières places). Ils décident en 2014 de s'attaquer à la saison de ligue complète, soit une dizaine de courses sur plusieurs départements (04, 84, 26 et 13). Les débuts sont prometteurs. Sébastien réalise des podiums mais pas encore de victoire. Il faut dire que la concurrence est rude. Il se

heurte au champion en titre qui se bat pour le conserver, et aux autres concurrents, tous plus âgés et plus aguerris que Sébastien, qui eux aussi veulent gagner. En milieu de saison, à force de persévérance et de meilleurs réglages, les victoires s'enchaînent. Avant la dernière course du Championnat, Sébastien vire en tête du classement. Mais rien n'est gagné car il lui faut impérativement obtenir une place sur le podium lors de la dernière course pour remporter le championnat. La lutte est acharnée mais Sébastien arrache la 2de place : la coupe de champion de ligue 2014 est gagnée ! Encouragé par cette victoire, Sébastien aborde l'année 2015 plein de projets : il va s'essayer sur des manches du championnat de France en 1/12 piste (catégorie très rapide d'un niveau très élevé), et en 1/10 tout terrain. Mais le challenge de cette année 2015 reste de remporter la ligue en tout terrain 1/10. En 2014 la première place lui a échappé de quelques points seulement. Maintenant que Sébastien commence à être connu sur les circuits comme un garçon « qui va vite », il va être attendu. La compétition va en être encore plus rude, le niveau va être plus élevé, mais l'année va être passionnante pour ce jeune champion!

#### **Marion Gallo et Alexandre** Michau partent à l'aventure



Nous sommes deux étudiants et nous allons participer à la 18<sup>ème</sup> édition du 4L Trophy qui aura lieu du 19 Février au 1er Mars 2015. Il s'agit d'un raid humanitaire réservé aux étudiants qui consiste à acheminer du matériel scolaire et sportif dans le Sud Marocain à bord de la célèbre Renault 4L. C'est dans ce but que nous avons créé l'association 4 elle et lui 2015. une association loi 1901 à but non lucratif. Cette année, le départ se fera de Biarritz et nous allons donc traverser le Sud de la France, l'Espagne et le Maroc avec notre bolide, une 4L F6 de 1983.

Afin de concrétiser notre projet, nous recherchons des partenaires qui, en échange d'un don, disposeront d'un encart publicitaire sur notre voiture et d'un commentaire sur notre site internet et notre page Facebook s'ils le souhaitent.

Alors si vous voulez nous soutenir et prendre part à l'aventure, ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le projet, n'hésitez pas à nous contacter!

4elleetlui2015@gmail.com www.4elleetlui.fr Gallo Marion 06 59 87 39 38 Michau Alexandre 06 08 31 96 69

# Journée d'activités au centre UCPA pour les familles

- La municipalité en partenariat avec l'UCPA organise chaque dernier week-end du mois de juin une journée de découvertes et d'activités au centre UCPA de Niolon. Cette journée familiale et conviviale s'adresse aux habitants de la commune. Les activités proposées pour les enfants et les adultes sont variées : plongée-sous marine, randonnée palmée, via-corda, escalade, kayak sur mer, voile sportive, voilier, tir à l'arc. L'inscription est gratuite. Places limitées.
  - La journée UCPA se déroulera le dimanche 28 juin 2015.

#### Infos nouveaux arrivants -

#### Ramassage des ordures ménagères

Dans le village, le ramassage est effectué tous les jours (sauf dimanche et jours fériés), à partir de 7h30 Dans les calanques de La Vesse et Niolon: le ramassage est effectué les lundi, mercredi et vendredi pour la période hors saison estivale (de octobre à mai), à partir de 6h. Et tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) pour la période estivale (de juin à septembre).

La collecte se fait au porte à porte. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs plastiques distribués gratuitement à cet effet.

L'Arrêté du Maire N°A2003-07, stipule :

Qu'il est interdit de déposer les ordures ménagères :

- Les dimanches et jours fériés
- Après le passage de la benne
- Avant 5 heures du matin, les jours de collecte

L'article XVI de l'arrêté N°A2003-07 stipule que toute infraction est passible de poursuite dans les conditions prévues à l'article 610.5 du Code Pénal sans préjudice d'autres peines prévues par les lois et règlements en vigueur.

#### La Déchetterie

La déchetterie ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h à 12h.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner au secrétariat de l'antenne MPM au 04.88.77.62.84.

#### Tri Sélectif

Bac jaune individuel : la collecte s'effectue tous les samedis matin à partir de 7h. Le bac doit être rentré après le passage de la benne.

#### Points d'apports volontaires :

Une trentaine de points d'apports volontaires sont répartis sur le territoire de la commune (verre, papier, emballages).

#### Ramassage des encombrants :

Il s'agit d'un service gratuit à la population. Le ramassage s'effectue tous les mardis auprès des personnes qui ont pris préalablement rendez-vous au secrétariat de l'antenne MPM du Rove. Après confirmation de l'antenne, les encombrants doivent être déposés devant le domicile. Les agents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les propriétés privées. Les végétaux et les décombres ne sont pas enlevés.

# Règlementation en matière d'emploi du feu et de brûlage des déchets verts

Le fait pour un voisin de faire fréquemment un feu pour brûler ses déchets végétaux (branches d'arbres, feuilles mortes...) dans son jardin peut engendrer des nuisances importantes pour le reste du voisinage (fumée, odeurs...), sans compter les risques d'incendies éventuels... Il existe une nouvelle règlementation du brûlage des végétaux par un arrêté préfectoral depuis le mois de décembre 2013

#### Principe Général

Le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire départemental quelle que soit la période de l'année.

L'emploi du feu est interdit dans les zones boisées, y compris à 200 mètres de celles-ci.

#### **Exception**

Néanmoins en ce qui concerne :

 Les particuliers soumis aux obligations légales de débroussaillement (constructions situées à moins de 200 mètres des massifs).

Le brûlage est autorisé sous réserve de remplir les conditions suivantes :

- Déposer une déclaration préalable en mairie
- Vent inférieur à 30 km/h
- Pas de pic de pollution
- Interdiction de brûler entre le 1 juin et le 30 septembre
- Entre 10h et 15h30.

Les conditions de brulage pour les particuliers sont les suivantes :

- Le tas à brûler ne doit pas être sous un arbre.
- Son diamètre doit être inférieur à 3 mètres.
- Sa hauteur ne dépasse pas 1 mètre.
- Il est à 5 mètres de toute végétation.
- Il est au moins à 25 mètres de toute broussaille.
- La surveillance doit être constante et un point d'eau doit être à proximité pour pouvoir l'éteindre.
- Le foyer doit être noyé avec de l'eau à la fin du brûlage.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la police municipale au 04.91.09.91.50.

Plus d'infos sur le site lerove.fr dans la rubrique « infos pratiques ».

#### L'accès aux massifs

Du 1er juin au 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers exposés au danger feux de forêts est règlementé par l'arrêté préfectoral N°2011143-0004 du 23 mai 2011. La règlementation est en fonction du niveau de danger du jour défini chaque jour la veille pour le lendemain à partir de 18h et consultable :

http://www.paca.gouv.fr/files/massif/

La circulation et le stationnement sont interdits à tous les véhicules à moteur pour l'ensemble du massif forestier et notamment sur tous les chemins qui le desservent sauf aux véhicules de services municipaux et de secours.

Pendant la période qui couvre les mois de juin, juillet, août et septembre, l'accès des personnes aux massifs, la circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés en fonction des conditions météorologiques du moment, définies par 3 niveaux de danger météorologique : orange, rouge et noir.

L'accès aux massifs des personnes, la circulation et le stationnement des véhicules sont régis par les dispositions suivantes :

- En niveau orange : accès autorisé
- En niveau rouge : accès autorisé le matin de 6 à 11 heures et interdit en dehors de ces horaires
- En niveau noir : accès interdit

Ces niveaux de danger, consultables par tous à partir de 18h, sont également accessibles en consultant le serveur vocal dédié de Bouches-du-Rhône Tourisme au 0811 20 13 13.

#### Filtrage des Calanques

En accord avec les comités calanquais de la Vesse et de Niolon, et compte tenu de l'affluence exceptionnelle pendant la période estivale, un filtrage est instauré par la municipalité à l'entrée des calanques depuis de nombreuses années.

A partir du premier week-end de juin (31 mai et 1er juin) jusqu'au dernier week-end du mois d'août (30 et 31 août), l'accès aux calanques de la Vesse et de Niolon est règlementé les week-ends et jours fériés de 8h à 18h.

# **YOGA**Association Kha Pradipikâ

YOGA association Kha Pradipikâ Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h45 dans la salle Louis Berard de la paroisse.

Contact: Association Kha Pradipikâ.

Mile GIOMI Maguy **Tél.:** 06.64.74.26.28

Tél.: 06.64.74.26.28
E-mail: cavaillongiomi@aol.com

#### OI GONG

#### Maitrise du Souffle et Art du Geste Conscient

Le QI Gong est une pratique pour tous, sans condition d'âge ni de souplesse. Il s'agit de réaliser des postures et des enchainements sans forcer, en associant la pensée et le souffle. Les cours sont dispensés dans la salle Louis Bérard de la paroisse, les lundi de 19h à 20h et les mardi de 15h à 16h avec Isabelle Merusisse.

Contact : Association Essence et Vie - Tél. : 06.25.57.83.82

E-mail: isabelle.meurisse@yahoo.fr

### **LE REÏKI**

#### Une initiation au bonheur

Le Reïki est une technique de soin énergétique par imposition des mains, qui rééquilibre le corps et l'esprit. Il agit sur le plan physique, il libère le mental, il fera ressortir le meilleur de vous-même.

Contact : Marilyne

Centre commercial La Carrairade verte

RD568

Tél.:06.24.88.60.62



#### A PROPOS DE L'AYURVEDA

Un art de vivre sa vie de façon heureuse et en bonne santé. Isabelle IMBERT, Certifiée en Aromathérapie (lpal), coaching et PNL (Lunion Formation) aux soins Ayurvédiques en Inde à la Clinique Greens Ayur du Kerala, Praticienne en Techniques Educatives Corporelles de Bien Etre et de Relation d'Aide (Artec en cours).

Vous propose de très anciennes techniques Ayurvédiques afin de retrouver l'harmonie et la santé à tous les niveaux (mental, physique, énergétique et spirituel)

#### Cabinet sur LE ROVE

(Sur rdv uniquement)
Isabelle IMBERT
2 Impasse Les Platanes
(2° maison à gauche)
A coté de la Station Service Total
13740 LE ROVE **Tél.:** 06 88 31 05 80

#### **NOUVEAU SUR LA COMMUNE**

#### **COTE BLEUE PETITS TRAVAUX**

Bricolage, jardinage, service à la personne Le Rove, Ensuès-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins Renseignements: Gérard SOTO 07.50.36.10.45

#### **LES SENS CIEL**

Thérapeute en trio-thérapie naturelle, la positive attitude, l'écriture des mots pour soulager des maux, recherche de la cause à effet, rééquilibrage alimentaire, massage énergétique égypto-éssenien, pratiques malgaches : gommage à la coco, massage circulatoire, anti-capitons, masque capillaire et massage crânien

Bâtiment les collines ZAC les Pielettes 13740 Le Rove Véronique SOTO : 06.80.40.46.45

#### L'esthéticienne NUAGE POUDRÉ

Centre commercial Casino RD 568 BAT.B n°104 (à l'étage) 06.37.14.88.99

Emilie SABATIER - nuagepoudre13740@gmail.com



#### WWW.ONCHERCHEPOURVOUS.FR

Une jeune rovenaine a créé ce site internet. Une envie de voyager, un projet, l'organisation de vos futures vacances.... l'équipe de oncherchepourvous

vous proposent de s'occuper de tout. Pouvoir planifier ses futures vacances sans contraintes... On Cherche Pour Vous s'en charge!!

#### PLU DU ROVE - MODIFICATION N°3 **ENQUETE PUBLIQUE**

du mardi 10 mars au jeudi 9 avril 2015

#### **Permanences**

En mairie du Rove : mardi 10 mars de 9h à 12h ; mercredi 18 mars de 9h à 12h; vendredi 27 mars de

Le Pharo - 58, Bd Charles Livon - 13007 Marseille : jeudi 9 avril de 13h30 à 16h30

#### **INFOS DON DU SANG**

Chaque jour en région PACA, l'établissement français du sang recherche 800 donneurs de sang, mais seulement 600 personnes effectuent ce geste de solidarité.

Pour autant, nos malades bénéficient des transfusions qui leur sont nécessaires, grâce à la solidarité des autres régions. Le vieillissement de la population, l'amélioration du diagnostic médical, conjugués au fait qu'il n'existe aucun substitut au sang entraine une augmentation des besoins en produits sanguins. Pour répondre aux besoins des malades, l'EFS organise des collectes dans toutes les communes. L'association des donneurs de sang bénévoles du Rove participe activement et assiste l'EFS dans l'organisation des collectes.

#### **CALENDRIER 2015 DES COLLECTES DE SANG**

- Jeudi 23 avril de 15h00 à 19h30
- Lundi 7 septembre de 15h00 à 19h30
- Mercredi 9 décembre de 8h00 à 13h00

Lieu de la collecte : gymnase municipal – salle de gymnastique

#### Une nouvelle association est née sur la Côte Bleue L'UNION DES ARMENIENS DE LA COTE BLEUE (U.A.C.B.)

L'Association « l'Union des Arméniens de la Côte Bleue (U.A.C.B.) » est née. C'est sous l'impulsion de ses 3 membres fondateurs que cette idée de création d'une association culturelle a pu se réaliser.

Cette association sous la Présidence de Maurice Soultanian a une vocation culturelle et comme objectif : connaître ou faire connaître l'Arménie d'auiourd'hui ainsi que l'Arménie historique, trop méconnue par un grand nombre de personnes, à travers des conférences suivies de discussions mais aussi des spectacles et danses folkloriques.

Elle prépare un voyage découverte de l'Arménie pour 2015, année de la commémoration du centenaire du génocide arménien.

Que vous soyez arméniens ou non, vous serez les bienvenus au sein de cette association qui se veut très conviviale. N'hésitez pas à nous contacter.

Maurice Soultanian: 06.76.44.94.14 Carole Toutalian: 06.16.86.00.89 Robert Barnakian: 06.87.81.02.16 Email: asso.uacb@gmail.com

#### PERMANENCE DES ASSISTANCES SOCIALES de la Maison Départementale de la Solidarité

Le Département des Bouches-du-Rhône, par l'intermédiaire de sa Direction Générale Adjointe de la Solidarité, exerce des missions de protection, de prévention et d'insertion.

Dans le cadre de leurs activités, les assistantes sociales de la Maison Départementale de la Solidarité de Saint-Rémy-de-Provence assurent des permanences de proximité auprès des populations qui, confrontées à des difficultés de tout ordre, ont besoin d'une aide ponctuelle ou durable pour préserver ou retrouver leur autonomie de vie.

Afin de faciliter ces missions, la Commune du Rove accueille dans ses locaux, en mairie, deux permanences sociales par mois.

Le 1er mardi (Mme JALBAUD) et le 3ème jeudi (Mme AZOUANI) de 9h00 à 12h00 Uniquement sur rendez-vous au 04.13.31.78.19

#### PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

#### M. Henri Nahabedian

Planning des permanences 2015. En mairie tous les premiers vendredi du mois de 9h00 à 12h sur RENDEZ-VOUS 04.91.46.80.00.

vendredi 6 mars, vendredi 3 avril, jeudi 7 mai, vendredi 5 juin, vendredi 3 juillet, vendredi 4 septembre, vendredi 2 octobre, vendredi 6 novembre, vendredi 4 décembre.

#### PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

La permanence se tient deux fois par mois dans les locaux de la mairie, les 2ème et 4ème vendredi du mois. Elle s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 25 ans, sans qualification prioritairement ou ayant un diplôme de niveau infra II (CAP, BEP, Bac., niveau bac + 1). Sa mission principale est d'apporter toute l'information sur l'accès à une formation professionnelle, l'aide à l'orientation professionnelle et un appui à la recherche d'emploi.

Retrouvez sur le site de la mairie www.lerove.fr la liste complète des assistances maternelles agréées de la commune dans la rubrique «vivre au Rove» «enfance/jeunesse»

#### Ce mois ci dans ce numéro une grille Kamaji

• Une grille de 8x8 Niveau 2

2	3	3	6	5	4	2	6
4	5	2	2	თ	6	4	6
3	8	3	3	2	3	5	2
1	3	2	3	5	6	З	3
1	3	2	6	2	3	5	2
1	3	2	3	5	3	З	5
6	1	7	3	З	2	1	5
7	4	7	3	5	6	3	7

#### Solutions de la grille

_	_	_	_		_	_	_
2	3	-9	8	б	4	2-	-6
4	5	2	P	3	8	4	6
3	8	B	3	2	3	5	2
+	3	2	3	5	8	3	3
1	3	B	8	2	3	5	2
Ŧ	β	X	3	б	3	3-	-5
6	$\mathbb{R}$	7	3	3	P	1	5
7	4	Y	3	-5	6	3	Y

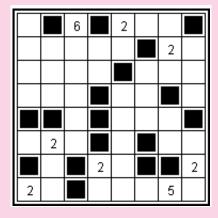
Règle du jeu : Basé sur le principe des mots mêlés, KAMAJI est un jeu d'additions dont les chiffres sont mélangés dans la grille.

#### Comment jouer?

- Barrer des séries de 2, 3, 4 chiffres (et plus parfois) d'un trait horizontal, vertical ou diagonal de façon à ce que la somme des chiffres barrés soit égale au chiffre central.
- Si le chiffre 1 peut être barré plusieurs fois, les autres chiffres ne doivent être barrés qu'une seule fois.
- Les lignes peuvent se croiser.
- Tous les chiffres de la grille doivent être barrés et il n'y a qu'une solution possible.

#### Ce mois ci dans ce numéro une grille Ya'Kazu

• Une grille de 8x8 Niveau 2



#### Solutions de la grille

1		6		2	1	3	
4	3	5	2	1		2	1
3	2	4	1		3	1	2
2	1	3		2	1		3
		2		3	2	1	
3	2	1		5		2	1
	3		2	1			2
2	1		1	4	2	5	3

**Règle du jeu :** Insérer dans les séries de cases blanches, horizontales et verticales, les chiffres manquants.

#### Comment jouer?

La série de chiffre doit être égale à la série de case blanche.

- 1er ex : 1 série de 2 cases blanches = les chiffres 1 et 2.
- 2° ex: 1 série de 5 cases blanches = les chiffres 1,2,3,4,5.
   Insérer les chiffres dans n'importe quel ordre, de façon à compléter la grille en utilisant un seul même chiffre par série. Il y a qu'une solution possible pour finir la grille.

### **EXPRESSION DES ELUS**

Cet espace est réservé à l'expression des élus du groupe de la majorité municipale et du groupe d'opposition. Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, chaque groupe a un espace réservé de 1000 signes maximum.

#### Le groupe majoritaire

#### Cure d'austérité sans précédent pour les collectivités territoriales

Dans le cadre de sa politique de réduction de la dépense publique le gouvernement a décidé une baisse cumulée de 28 milliards d'euros de la dotation globale de fonctionnement.

Pour notre commune cela correspond à une perte de 300 000 euros environ d'ici 2017.

Si on ajoute à ce chiffre :

- Les conséquences de l'augmentation de la TVA,
- 200 000 euros de dépenses annuelles pour les rythmes scolaires,
- 56 000 euros d'amende pour insuffisance de logements sociaux, on mesure les effets dévastateurs de cette politique sur les finances des collectivités locales : moins d'embauche, moins de services, moins d'investissements, donc plus de difficultés pour les entreprises et davantage de chômage. Beaucoup de collectivités seront contraintes d'augmenter les impôts locaux. Pour notre part nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts.

Gérard Guissani, premier adjoint, Pour le groupe majoritaire

#### L'opposition

Nous vous adressons nos meilleurs vœux et une bonne année 2015 Nous renouvelons nos remerciements à celles et ceux qui nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales

Deux élus de l'opposition au sein du conseil municipal n'est pas tâche facile mais nous avons la satisfaction de vous représenter mais aussi de porter vos idées et propositions constructives pour la vie de notre commune Nos positions :

Contre: augmentation tarifaires: cantine, restaurant administratif, activités sportives loisirs

- aménagement salle scrabble: autofinancement commune élevé pour vingt

Abstention: autofinancement élevé de la commune pour rénovation et extension stade municipal

Pour : maintien taxes communales, création et extension classe maternelle, mise en conformité restaurant scolaire, aménagement locaux scolaires primaire, prime fin d'année du personnel communal

Ray Sari et Valérie Calvo

# Numéros utiles 2015

#### LA MAIRIE EST OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI

De 8h30 à 12h et de 14h à17h30 (sauf vendredi 17h)

Le service urbanisme est fermé tous les après midis et le mercredi matin.

Les permanences du Maire se déroulent tous les mercredis après-midi sur rendez vous.

# Services Municipaux

	04 91 46 80 00
Standard Mairie :	04 01 46 94 39
- Later and doc Dotralles	()4 31 40 01 0-
	114 31 03 01 00
Police Municipal des neutales : Centre Culturel Communal :	04 91 09 95 61
_	114 31 00 00 0
Ribliotuedne	na 91 09 99 45
Service des sports :	04 01 46 98 58
Ecole Primaire :	04 91 46 94 70
LUUIU I IIIII a.i o i ii	

#### **ALLO POMPIERS**

117	10
Marignane	04 42 06 95 90
Marignane Caserne Ensues	04 42 00 30 00

# DANS TOUS LES CAS D'EMPOISONNEMENT

Centre anti poisons Marseille : 04 91 75 25 25

GENDARMERIE
Carry le Rouet :......17 ou 04 42 45 00 04

#### CRÈCHE MARTINE FELTRIN :

.....04 91 09 99 05

#### MAISON DE RETRAITE LA CARRAIRADE : 04 91 96 23 49

# SERVICE COMMUNAUTAIRE ANTENNE MPM

Secrétariat/ramassage des encombrants 04 88 77 62 84

#### EDF SERVICE CLIENTS

### SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

# **SERAM (ASSAINISSEMENT):** .04 91 16 80 00

#### CENTRE DES IMPOTS

Marignane : ......04 42 02 36 00 Démarches administratives :......... 08 20 32 42 52

#### TRESORERIE PRINCIPALE

Marignane : .......04 42 88 70 76

#### M. LE CURE

Père Jean MENNESSON......04 42 88 46 19

#### MEDECINS

#### Dr Danièle BOLCIONI

Cabinet :...... 04 91 46 91 27 Domicile : .....04 91 46 99 41

#### Dr DELCOURT Philippe

Cabinet: ......04 91 09 95 05 et 06 81 54 92 44

#### • Dr HAUWELLE Christian et

#### **HAUWELLE Nicole et Dr WALOT Christophe** .....04 91 46 96 64 Cabinet .....

 Dr MILHAUD Jean Yves Cabinet : ......04 91 46 87 28 Domicile : ......04 42 44 78 72

#### **PSYCHOLOGUE**

### Mme DELMAU CANTO Audrey

Psychologue clinicienne – Expert Judiciaire près la Cour d'Appel d'Aix en Provence Centre commercial RD 568 - Le Rove 06 76 74 82 48 Cabinet: ...

#### **PSYCHIATRE**

Centre commercial RD 568 Le Rove

#### **PSYCHOLOGUE / SEXOLOGUE**

06 73 64 49 61 Mme BARBRY Amanda ...... Centre commercial RD 568 Le Rove

#### **PSYCHOMOTRICIENNE**

...04 91 07 47 01 Mme PIERRE Pegguy..... Centre commercial RD 568 - Le Rove

#### INFIRMIERES

#### Mme ZAPATA CUZZUCOLI

Cabinet infirmier :

.....04 91 09 91 95 et 06 09 84 00 55

### • Mme GLATZ DUSSOURD :

Cabinet : ......04 91 09 95 08 Portable : ......06 73 64 19 36

#### Mme DE ANGELIS Stéphanie

Infirmière libérale

.....04 91 46 94 84 et 06 24 64 33 14

#### MIIe TINARD Delphine

Cabinet Infirmier :

......06 21 51 65 67 et 04 91 91 15 85

• Mme MERLIN Marjorie......06 09 76 09 96

#### ORTHOPHONISTE

#### M. LAFFORGUE Jérôme

Centre Commercial La Carrairade RD 568 : ......06 27 68 34 32

#### **OSTEOPATHES**

M. GOMEZ Christophe (Ostéopathe DO)

Membre AFO - Rue du Stade : ..... 06 61 30 05 70 M. JUANOLE Laurent (Ostéopathe DO)

Rue du Stade : ......06 60 85 08 09

Mme LARCHER Mylène (Ostéopathe DO MROF) Mme SERIGNAC Lisa (Ostéopathe DO)

Centre commercial casino. 1er étage à droite. 135 RD 568 ......06 21 79 88 10

E-mail: lisaserignac.osteo@gmail.com

Sur rendez-vous, tous les jours, du lundi au samedi.

#### **KINESITHERAPEUTES**

M. RELJIC Stéphane M. GOMEZ Christophe

M. TAZERAT Akim Mme LAMOULERE-GOMEZ Mathilde

M. JUANOLE Laurent

**Mme VALENTIN Cindy** 

Cabinet (rue du stade, au dessus du gymnase) : 04 91 09 99 78

#### M. Jean Paul BERTHET

Cabinet : ......04 91 46 93 85

#### PEDICURE/PODOLOGUE

#### Mme NABET Valérie

Cabinet: 64 Rue Jacques Duclos 

#### Mme BIALOBOS Claire

Centre commercial RD 568 Entrée 1 / 1er étage .......04 91 09 95 40

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

64, RD568 (au dessus de la pharmacie) :

04 91 09 98 19

#### PHARMACIE

#### Mme RIPOLL CASSARINO

..04 91 46 90 35

#### AMBULANCES DU ROVE

.04 91 46 08 86

#### CABINET VETERINAIRE

#### M. FERREY

La Carrairade RD 568 : ......04 91 09 95 66

#### **BUREAU DE POSTE LE ROVE**

.....04 91 46 81 10

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 9h00 à 12h et de 14h45 à 16h15

 Mardi, mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 16h15

Jeudi et samedi : 9h00 à 12h00

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE RENE BLANC

Rue Jacques Duclos......04 91 09 91 50 La bibliothèque ouvre ses portes au public :

Mardi : de 16h à 18h

Mercredi : de 15h à 18h

Vendredi : de 16h30 à 18h30

Samedi : de 9h30 à 12h

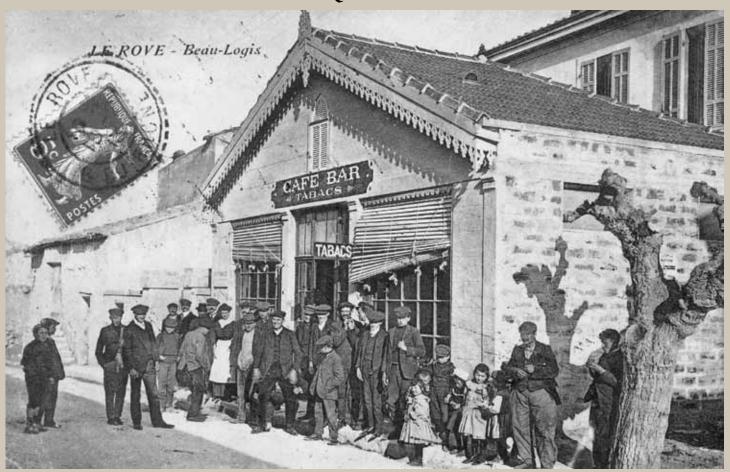
La bibliothèque possède deux ordinateurs au public. Un ordinateur est dédié à la recherche sur internet, un autre est dédié à la consultation du catalogue.

Il est possible de consulter de chez vous le catalogue à l'adresse suivante :

www.biblio.lerove.fr

Email: bibliotheque3@wanadoo.fr

# **CHRONIQUES DU ROVE**



# Le 1er août 1914 au Rove





I faisait très chaud en cet été 1914. Le foulage du blé n'était pas finit. Partout dans le terroir, on entendait le cliquetis des « Tourniclets » (tourniquets) des aires. Si on se réjouissait, d'une belle récolte, l'ambiance était lourde d'inquiétude. Déjà le matin, la rumeur était partie du bar de Xavier Arbaud, aujourd'hui Bar PMU.

On venait d'apprendre, que la veille, au café du croissant à Paris, un royaliste, Raoul Villain, avait assassiné Jean Jaurés.

Les Rovenains, venus là, pour boire leur « champorau », laissaient aller leur colère. Et si certains tapaient rageusement sur le comptoir, d'autres, essuyaient furtivement, une larme qui roulait dans leur moustache. Dans cette journée du 1er août 1914, les choses allaient se précipiter. Dans la matinée, les gendarmes de Marignane, apportèrent en Mairie des plis confidentiels. Vers 16h, le tocsin se mit à tinter dans le clocher, rapide, lugubre, inquiétant.

Le lendemain, Joseph Gouiran dit « Billard », le garde champêtre affichait un peu partout « l'ordre de mobilisation générale » barré de bleu blanc rouge.

Ce fut alors l'hémorragie. Tous les jeunes, en âge de porter les armes, quittèrent leur village. Les ordres étaient, qu'ils devaient se rendre, à la gare des Granettes. Là, les trains les emmèneraient vers leurs lieux d'affectation.

Certains croyaient à une guerre éclair. Mais

les plus clairvoyants, comprenaient que ce conflit serait long, dur, meurtrier. Au Rove personne ne partit, sourire aux lèvres et la fleur au fusil.

Le 4 août, l'Allemagne déclarait la guerre à la France. Dans les jours qui suivirent, il fallut se plier à la réquisition des chevaux. Ils partirent tous ces vieux paysans vers Marignane, où ils allaient se séparer de leur compagnon de travail. Ces bêtes, habituées à tirer la charue, seraient maintenant attelées à des engins, pour tuer des hommes.

Ils revinrent ces Rovenains, la tête basse. Beaucoup en rentrant dans l'écurie, désormais vide, ne purent s'empêcher d'éclater en sanglots.

Lorsque Rose des Bastides, vit pleurer Léonard son époux, philosophe, elle lui déclara: « Aven douna, leï pichouns, pouden douna lou chivau ». (on a donné les enfants, on peut donner le cheval).

Dans le local du cercle St Louis, le président de la société de secours mutuel, Adrien Lieutaud dit Biscou, réunit tous les confrères qui restaient au village. Il fallait organiser l'entraide, autant dans la vie agricole, que dans la vie quotidienne.

On dut se résigner. Il fallut que les filles, partent chaque jour à Marseille, pour rendre les brousses. Et les plus vieux n'en revenaient pas, de les voir prendre le bâton de berger, pour garder les chèvres et même conduire la charrue.

Le dimanche après-midi, après les vêpres, le Père Bérard, rassemblait ses ouailles au presbytère pour faire de la charpie.

Ces chiffons détissés seraient envoyés dans les hôpitaux d'arrière ligne, où déjà le coton faisait défaut.

Dans les derniers jours d'août 1914, une terrible nouvelle arriva en Mairie. Le soldat Felix Gouiran, était porté disparu dans les combats de Dieuze.

C'est Victor Gouiran, ceint de l'écharpe tricolore, qui porta la dépêche dans cette famille de paysan du Logis Neuf, à jamais plongée dans le chagrin. Ce fut le premier mort de la commune. Il serait trop long de raconter ici ce que vécut notre village. Moment d'angoisse, de larmes, lorsque Mancip le facteur passait devant les maisons sans apporter de nouvelles du fils, du frère, de l'époux, qui à tout moment pouvait perdre sa vie dans cette boucherie inutile. Si aujourd'hui, à chaque 11 novembre on se réunit au monument aux morts, autour de Mr le maire Georges Rosso, c'est pour ne pas oublier ces sept enfants du Rove.

Leur nom est inscrit dans le marbre.

Ils auraient certainement préférer terminer leur maison, plutôt que d'être obliger de tuer d'autres jeunes qui avaient eux aussi des maisons à finir.

Francis Montalban

#### TRANSPORTS

#### **Communiqué SNCF**

Actualité de la ligne

Se renseigner (Fiche Horaire, Prix, abonnement)

Par Internet : www.ter-sncf.com Par téléphone : N° vert 0 800 11 40 23, appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 7h à 19h.











#### **NOUVEAUX HORAIRES 2015**

Depuis le 14 décembre 2014, les horaires changent sur TER Provence-Alpes-Côte d'Azur. La halte supplémentaire ARENC EUROMED mise en place au précédent service fonctionne bien car elle permet de drainer une zone d'activités importantes. La grande actualité de cette année 2015 : l'ouverture de la ligne AVIGNON - CARPENTRAS au 27 Avril 2015, avec, comme desserte les villes de Sorgues, Monteux, Entraigues.

#### Grille horaire : Fiche Horaire n° 7 téléchargeable sur **TER PACA**

Depuis la gare de Niolon, vous pouvez vous rendre à Marseille mais également à Carry le Rouet, Port de bouc, Martigues, Miramas....

Pour les directions de Marseille et Miramas, TER vous propose 15 trains par jour en aller-retour, de 6H30 à 20H39 avec un cadencement toutes les demi-heures en heures de pointe vers Marseille St Charles.

#### Recherche horaire : privilégiez le temps réel

Attention, les fiches horaires donnent les horaires théoriques ; elles ne prennent notamment pas en compte toutes les périodes de travaux. Privilégiez le site TER PACA et recherchez votre horaire dans la rubrique recherche d'itinéraire. Vous pouvez également consulter la rubrique Etat du trafic qui reprennent les modifications horaires en cours et à venir. Si vous possédez un smartphone ou une tablette, optez pour l'application TER Mobile, qui vous donnera notamment horaires, état de la circulation en temps réel et tableau des prochains départs de votre gare. Votre info horaire au bout du fil : avec Contact TER 0800 11 40 23\* choisissez! Un message audio vous donnera en temps réel les quatre prochains trains au départ de votre gare, ou un télé conseiller répondra directement à vos questions.\*

\*gratuit depuis un poste fixe, tous les jours, de 07h00 à 21h30

	LV	LS	LV	LS	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ
Niolon	06H30	07H00	07H30	08H00	08H30	09H00	11H00	13H00	15H00	17H04	17H30	18H00	18H30	19H30
Estaque	06H39	07H09	07H39	08H09	08H39	09H09	11H09	13H09	15H09	17H13	17H39	18H09	18H39	19H39
Arenc	06H49	07H19	07H49	08H19	08H49	09H19	11H19	13H19	15H19	17H23	17H49	18H19	18H49	19H49
Marseille	06H54	07H24	08H54	08H24	08H54	09H24	11H24	13H24	15H24	17H28	17H54	18H24	19H54	19H54

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

#### Vers Miramas

	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	LV	TLJ	LV	LV	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ
Niolon	06H43	07H51	08H29	10H59	12H59	14H55	16H29	16H54	17H02	17H28	18H00	18H29	18H59	19H59	20H59
Carry le rouet	06H53	08H01	08H40	11H09	13H09	15H05	16H39	17H05	17H12	17H38	18H10	18H39	19H09	20H09	21H09
Martigues	07H13	08H20	08H58	11H28	13H28	15H25	16H58	17H25	17H31	17H57	18H28	18H58	19H28	20H29	21H29
Istres	07H37	08H44	09H22	11H52	13H52	15H52	17H22	17H48	17H55	18H21	18H52	19H22	19H52	20H52	21H52
Miramas	07H46	08H52	09H31	12H01	14H01	16H01	17H31	17H57	18H03	18H30	19H01	19H31	20H01	21H01	22H01

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

### → Navettes MPM Ligne C7 horaires en période de vacances scolaires

Nom de l'arrêt	DIR	ECTION :	L'Estaque	/ Le Rov	e / La Ve	esseNic	olon
Fontaine des Tuiles	*****	09h35	*****	11h05	*****	15h15	16h50
Estaque Port	*****	09h36	*****	11h06	*****	15h16	16h51
Estaque Mistral	*****	09h38	*****	11h08	*****	15h18	16h53
Estaque Riaux	*****	09h40	*****	11h10	*****	15h20	16h55
Corbières	*****	09h42	*****	11h12	*****	15h22	16h57
Resquiadou	*****	09h44	*****	11h14	*****	15h24	16h59
La Ricarde	*****	09h46	*****	11h16	*****	15h26	17h01
Les Jardins	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h27	17h02
Les Bastides	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h28	17h03
Les Chènes Verts	*****	09h48	*****	11h18	*****	15h28	17h03
Logis Neuf	*****	09h49	*****	11h19	*****	15h29	17h04
Les Coulets	*****	09h50	*****	11h20	*****	15h30	17h05
Le Mas	*****	09h52	*****	11h22	*****	15h32	17h07
Saint Roch	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	FARRET	17h09
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	16h05	17h09
Centre Culturel	08h46	F	10h21	11h25	14h35	16h06	17h11
Le Cellier	08h47	F	10h22	11h26	14h36	16h07	17h12
Le Douard	08h48	*****	10h23	11h27	14h37	16h07	F
Bergerie	08h54	*****	10h29	11h33	14h43	16h14	F
La Vesse	09h00	*****	10h35	11h40	14h50	16h20	F
Niolon	09h00	*****	10h35	11h40	14h50	16h20	F

Nom de l'arrêt	DIRE	CTION : N	liolonL	.a Vesse /	Le Rove / L'Estaque			
Niolon	09h05	*****	10h37	11h40	14h50	16h20	F	
La Vesse	*****	*****	*****	******	*****	******	F	
Bergerie	09h11	*****	10h43	11h46	14h56	16h26	F	
Le Douard	09h12	*****	10h45	11h48	14h58	16h28	F	
Le Cellier	09h13	*****	10h46	11h49	14h59	16h29	F	
Saint Roch	09h16	******	10h48	11h50	*****	16h31	F	
La Mairie	09h18	*****	10h50	11h52	15h00	16h33	F	
Ecole F Bessou	09h19	*****	10h51	F	15h01	16h34	*****	
Les Coulets	09h20	*****	10h52	F	15h02	16h35	*****	
Logis Neuf	09h21	*****	10h53	F	15h03	16h36	*****	
Les Chènes Verts	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37	*****	
Les Bastides	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37	*****	
Les Jardins	09h23	*****	10h55	F	15h05	16h38	*****	
La Ricarde	09h25	******	10h57	F	15h07	16h40	*****	
Les Héritages	09h25	*****	10h57	F	15h07	16h40	*****	
Resquiadou	09h27	******	10h59	*****	15h09	16h42	*****	
Corbières	09h28	*****	11h00	*****	15h10	16h43	*****	
Estaque Riaux	09h30	*****	11h02	******	15h12	16h45	*****	
Estaque Port	09h31	*****	11h03	*****	15h13	16h46	*****	
Fontaine des Tuiles	09h33	*****	11h05	*****	15h15	16h48	*****	

F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprés du conducteur

#### TRANSPORTS

#### Les horaires, calculés dans des conditions normales de circulation, sont donnés à titre indicatif.

Fonctionnement de la Ligne : du lundi au vendredi excepté les jours fériés

#### Les Titres de Transports Urbains :

- → Les Tickets à l'unité......Tarif : 0,80 € sont vendus à bord des bus.
- → Les Carnets de 10 Tickets......Tarif : 6,10 € sont vendus à bord des bus.
- → Les Abonnements mensuels... Tarif: 18,30 € Jeunes (moins de 26 ans) : 12,80 €
- → La carte d'abonné est délivrée gratuitement en Mairie, elle est nominative.
- → Vous devez la compléter par un abonnement mensuel disponible en Mairie.
- → Les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte, voyagent gratuitement.

## → Ligne C7 horaires en période scolaire

Nom de l'arrêt		DIRECTION: L'Estaque / Le Rove / La VesseNiolon											
Fontaine Tuiles	*****	06h20	07h22	*****	09h40	*****	11h35**	******	13h45	13h45	16h00	17h30	18h35
Estaque Port	*****	06h21	07h23	*****	09h41	*****	11h36**	*****	13h46	13h46	16h01	17h31	18h36
Estaque Riaux	*****	06h23	07h25	*****	09h43	*****	11h38**	*****	13h48	13h48	16h03	17h33	18h32
Corbières	*****	06h25	07h27	*****	09h45	*****	11h40**	*****	13h50	13h50	16h05	17h35	18h37
Resquiadou	*****	06h26	07h28	*****	09h47	*****	11h42**	*****	13h52	13h52	16h07	17h37	18h39
La Ricarde	*****	06h29	07h31	08h30	09h49	10h30	11h44**	*****	13h54	13h54	16h09	17h39	18h41
Les Jardins	*****	06h31	07h33	08h32	09h51	10h31	11h46**	*****	13h56	13h56	16h11	F	18h43
Les Bastides	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47**	*****	13h57	13h57	16h12	F	18h44
Chènes Verts	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47**	*****	13h57	13h57	16h12	F	18h44
Logis Neuf	*****	06h33	07h35	08h34	09h53	10h33	11h48**	*****	13h58	13h58	16h13	F	18h45
Les Coulets	*****	06h34	07h36	08h35	09h54	10h34	11h49**	*****	13h59	13h59	16h14	F	18h46
Le Mas	*****	06h35	07h37	08h36	09h55	10h35	11h50**	*****	14h00	14h00	16h15	F	18h47
Saint Roch	*****	*****	*****	*****	09h56	10h37	11h52**	*****	14h02	14h02	16h17	F	*****
Centre Culturel	*****	06h37	07h40	08h38	F	10h39	11h54**	13h00	14h04	14h04	16h19	17h42	18h49
Ecole F Bessou		*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	16h35	*****	*****
Le Cellier	*****	06h38	07h44	08h39	*****	10h40	11h55**	13h01	14h05	14h05	F	17h43	18h50
Le Douard	*****	06h39	07h45	08h40	*****	10h41	11h56**	13h02	14h06	14h06	F	17h44	18h51
Bergerie	*****	06h40	07h46	08h41	*****	10h42	11h57**	13h03	F	F	16h41	17h45	18h52
La Vesse	*****	06h47	F	08h47	*****	10h48	12h03**	*****	F	F	16h47	17h51	F
Niolon	*****	06h54	07h54	08h55	*****	10h55	12h09**	13h10	F	F	17h00	17h57	19h00
							lorgiron do	tuaina					

	Horaires des trains												
vers Marseille	06h30	07h00	08h00	09h00		11h00			13h00	15h00	17h04	18h00	19h30
venant Marseille		06h43	07h51	08h29		10h59			12h59	14h55	17h02	18h00	18h59

Nom de l'arrêt	DIRECTION : NiolonLa Vesse / Le Rove / L'Estaque											
Niolon	*****	06h55	08h00	09h05	*****	11h05	F	13h10	F	17h05	18h05	19h05
La Vesse	*****	*****	08h10	*****	******	*****	F	13h15	F	F	F	F
Bergerie	*****	07h01	08h17	09h11	******	11h11	F	13h21	F	17h11	18h11	19h12
Le Douard	06h03	07h02	F	09h12	******	11h12	F	13h22	15h10	17h12	18h12	19h13
Le Cellier	06h04	07h03	F	09h13	******	11h13	F	13h23	15h10	17h13	18h13	19h14
Saint Roch	*****	*****	*****	09h16	******	11h16	F	*****	*****	17h16	18h14	19h15
La Mairie	06h05	07h05	F	09h18	******	11h18	*****	13h25	15h12	17h18	18h18	19h18
Ecole F Bessou	06h06	07h06	08h23	09h19	******	11h19	*****	13h26	15h13	17h19	18h19	F
Les Coulets	06h07	07h07	*****	09h20	******	11h20**	*****	13h27	15h14	F	18h20	F
Logis Neuf	06h08	07h08	*****	09h21	*****	11h21**	*****	13h28	15h15	F	18h21	F
Chènes Verts	06h09	07h09	*****	09h22	******	11h22**	*****	13h29	15h16	F	18h22	F
Les Bastides	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22**	*****	13h29	15h16	F	18h22	F
Les Jardins	06h10	07h10	*****	09h23	*****	11h23**	*****	13h30	15h17	F	18h23	F
La Ricarde	06h12	07h12	*****	09h25	******	11h25**	*****	13h32	15h19	17h22	18h25	F
Les Héritages	06h13	07h14	*****	09h27	******	11h27**	*****	13h34	15h21	17h24	18h27	*****
Resquiadou	06h15	07h15	*****	09h28	******	11h28**	*****	13h35	15h22	17h25	18h28	*****
Corbières	06h17	07h17	*****	09h30	******	11h30**	*****	13h37	15h24	17h27	18h30	*****
Estaque Riaux	06h18	07h18	*****	09h31	*****	11h31**	*****	13h38	15h25	17h28	18h31	*****
Estaque Port	06h20	07h20	*****	09h33	*****	11h33**	*****	13h40	15h27	17h30	18h33	*****
Fontaine Tuiles	06h25	07h25	*****	09h33	*****	11h33	*****	13h41	15h22	*****	17h00	18h25

Mercredi\*: les horaires de 16h30 à 17h18 ne sont pas effectués et sont remplacés par ceux de 16h50 à 17h25 Horaires suivis d'un S : Transport Scolaire inclus dans la Ligne Urbaine / Mercredi : trajet effectué uniquement le Mercredi F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprés du conducteur



# Vif succès populaire

# de la cérémonie des voeux de la municipalité à la population

Ce que l'on retiendra de cette soirée des Voeux, c'est l'unité. L'unité de toute une population, des associations et de toutes les forces vives du village rassemblées autour du maire et de son équipe municipale. Le 9 janvier, l'enceinte du gymnase municipal (magnifiquement décorée et dans laquelle on pouvait apercevoir de nombreuses affiches « Je suis Charlie »), était pleine à craquer pour ce grand évènement.

Sur la tribune, Georges Rosso, entouré des élus du conseil municipal, des présidentes et présidents d'associations mais aussi de monsieur le curé le père Jean Mennesson ainsi que de monsieur Jean-Claude Terrier (DGS de la CUMPM) représentant le président Guy Teissier, a prononcé une allocution remarquée et chaleureusement applaudie. (Retrouvez l'intégralité de son discours sur le site internet de la mairie - version texte et vidéo.)

« Aujourd'hui, nous sommes tous rovenains, nous sommes tous Charlie. Nous avons le devoir de le rester demain. Voilà le sens de notre combat. A toutes et tous, je vous renouvelle une année remplie de bonheur et de satisfaction, une bonne santé et beaucoup d'amour, une année de paix et de justice où la solidarité soit partagée par tous. Des vœux de fraternité et de liberté. » conclut Georges Rosso sous de longs et vifs applaudissements.

La cérémonie s'est poursuivie jusqu'à tard dans la soirée où chacun a pu se souhaiter les bons vœux autour d'un magnifique buffet Champagne préparé par les bénévoles du comité des fêtes, de l'Omas et du personnel.

L'équipe Tv de la chaîne LCM était présente pour capter cette cérémonie. Le reportage a été diffusé sur LCM. Il est visible sur le site de médias du sud http://www.mediasdusud.fr/ et









